

LUDOVICIANA

N° 15

Contribution de l'Herbier Louis-Marie
Université Laval, Québec, Canada

Plantes vasculaires nouvelles pour le Québec:
additions, échappées de culture et éphémérophytes

par

Jacques Cayouette, Jean-Paul Bernard, Claude Roy

Département de phytologie et Herbier Louis-Marie
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Université Laval, Québec, G1K 7P4

et

Martin Dubé

Département de biologie, Faculté des sciences et de génie
Université Laval, Québec, G1K 7P4

Extrait du *Naturaliste canadien (Revue d'écologie et de systématique)*, vol. 110, n° 3, 1983, p. 293-312.

PLANTES VASCULAIRES NOUVELLES POUR LE QUÉBEC : ADDITIONS, ÉCHAPPÉES DE CULTURE ET ÉPHÉMÉROPHYTES

J. CAYOUILLE, J.-P. BERNARD, C. ROY

Département de phytologie et Herbar Louis-Marie,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation,
Université Laval, Québec G1K 7P4

et

M. DUBÉ

Département de biologie, Faculté des sciences et de génie,
Université Laval, Québec G1K 7P4

Résumé

Les auteurs mentionnent 38 taxons nouveaux à la flore vasculaire du Québec. Ils sont regroupés en trois catégories. 1) Des plantes adventices ou indigènes qui constituent des additions à la flore du Québec: *Amaranthus powellii*, *Arabidopsis thaliana*, *Helianthus grossiserratus*, *Lolium persicum*, *Matricaria recutita*, *Nonea versicolor*, *Plagiobothrys scouleri* var. *penicillatus*, *Puccinellia nuttalliana*, *Solidago* × *erskinei*, *Verbascum virgatum* et *Wolffia borealis*. À ce groupe s'ajoutent quatre formes: *Agalinis tenuifolia* f. *albiflora*, *Arctium minus* f. *pallidum*, *Rubus idaeus* var. *aculeatissimus* f. *succineus* et *Spiraea tomentosa* f. *albiflora*. 2) Des plantes échappées de culture: *Antirrhinum orontium*, *Astragalus cicer*, *Bidens pilosa* var. *radiata*, *Bromus sitchensis* var. *marginatus*, *Campanula latifolia*, *Campanula medium*, *Chrysanthemum* × *superbum*, *Cotoneaster acutifolia*, *Cotoneaster racemiflora*, *Dianthus plumarius*, *Elaeagnus angustifolia* var. *orientalis*, *Lycium halimifolium*, *Rosa multiflora*, *Sanguisorba minor*, *Trifolium pannonicum* et *Veronica latifolia*. 3) Des plantes éphémères: *Amsinckia menziesii*, *Apera interrupta*, *Bothriochloa pertusa*, *Deschampsia calycina*, *Linaria maroccana*, *Picris echioides* et *Ventenata dubia*. L'établissement et la persistance des taxons des deux dernières catégories sont discutés.

Abstract

Thirty-eight taxa new to the vascular flora of Québec are reported. They are presented in three groups. 1) Naturalized and native plants which are true additions to the vascular flora of Québec: *Amaranthus powellii*, *Arabidopsis thaliana*, *Helianthus grossiserratus*, *Lolium persicum*, *Matricaria recutita*, *Nonea versicolor*, *Plagiobothrys scouleri* var. *penicillatus*, *Puccinellia nuttalliana*, *Solidago* × *erskinei*, *Verbascum virgatum*, and *Wolffia borealis*. To this group belong the four following forms: *Agalinis tenuifolia* f. *albiflora*, *Arctium minus* f. *pallidum*, *Rubus idaeus* var. *aculeatissimus* f. *succineus*, and *Spiraea tomentosa* f. *albiflora*. 2) A group of plants escaped from cultivation: *Antirrhinum orontium*, *Astragalus cicer*, *Bidens pilosa* var. *radiata*, *Bromus sitchensis* var. *marginatus*, *Campanula latifolia*, *Campanula medium*, *Chrysanthemum* × *superbum*, *Cotoneaster acutifolia*, *Cotoneaster racemiflora*, *Dianthus plumarius*, *Elaeagnus angustifolia* var. *orientalis*, *Lycium halimifolium*, *Rosa multiflora*, *Sanguisorba minor*, *Trifolium pannonicum*, and *Veronica latifolia*. 3) Some ephemerophytes: *Amsinckia menziesii*, *Apera interrupta*, *Bothriochloa pertusa*, *Deschampsia calycina*, *Linaria maroccana*, *Picris echioides*, and *Ventenata dubia*. The establishment and the persistence of the taxa of the last two groups are discussed.

Introduction

Depuis une dizaine d'années, des chercheurs de l'Herbier Louis-Marie de l'Université Laval, Québec (QFA) et de l'Herbier du Québec (QUE) ont accumulé un certain nombre de récoltes de plantes nouvelles pour le Québec. L'un de nous (J.-P. B.) a trouvé plusieurs de ces plantes nouvelles sur le campus de l'Université Laval, en étudiant la flore de la Cité universitaire (Bernard, en préparation). Les autres se situent à divers endroits au Québec. Des recherches entreprises dans les principaux herbiers du Québec (QFA, QUE, MT, MTMG, SFS), d'Ottawa (CAN, DAO) et de l'est des États-Unis (GH, NY, US) ont permis de compléter l'information pertinente à ces plantes.

Il en résulte une liste de 38 taxons composée de plantes adventices ou indigènes, de plantes échappées de culture et d'éphémérophytes. Chaque taxon est regroupé selon ces catégories et son statut de plante nouvelle pour le Québec est discuté. On ne peut prétendre que toutes ces plantes font partie intégrante de la flore vasculaire du Québec. Certaines sont bien établies voire même envahissantes, d'autres en voie d'établissement et quelques-unes n'ont persisté qu'une année. Enfin, certaines d'entre elles sont trop peu documentées pour qu'on puisse en préciser la persistance.

On peut regrouper ces taxons en trois catégories: 1) Plantes adventices et établies dans divers milieux rudéraux ou naturels, incluant un hybride et des formes mineures. 2) Plantes échappées de culture semblant en voie d'établissement ou sans données pertinentes sur ce point. 3) Plantes éphémères qui n'ont persisté que durant une saison ou sans données précises sur ce point.

Les plantes sont présentées en ordre alphabétique sous chaque catégorie. Les acronymes des herbiers, à moins d'indication contraire, sont de Holmgren et al. (1981).

Plantes adventices ou indigènes

Ce groupe comprend plusieurs plantes de milieux rudéraux typiques pour des plantes introduites: bords de route, remblais de chemin de fer, cours de triage, terrains abandonnés, bordures de champ cultivé et plantations. Ce sont: *Amaranthus powellii*, *Arabidopsis thaliana*, *Helianthus grossiserratus*, *Lolium perisicum*, *Matricaria recutita*, *Nonea versicolor*, *Plagiobothrys scouleri* var.

penicillatus, *Puccinellia nuttalliana* et *Verbascum virgatum*. Ces plantes sont bien établies et constituent sans aucun doute des additions à la flore du Québec. *Amaranthus powellii* est même déjà une plante nuisible dans les cultures du sud du Québec. D'autres sont connues de plusieurs localités ou forment plusieurs colonies dans une même localité. Des données indiquent également que ces plantes persistent d'année en année dans une même localité ou se sont resemées avec succès. À ce groupe s'ajoute *Wolffia borealis* qui aurait été apporté par des oiseaux aquatiques ou des embarcations sportives. Enfin l'hybride spontané entre *Solidago canadensis* et *S. sempervirens* (*S. × erskinei*) est mentionné pour la première fois au Québec.

Amaranthus powellii S. Watson

(*A. retroflexus* L. var. *powellii* (S. Watson) Boivin)

(*A. retroflexus* L. var. *pseudoretroflexus* (Thell.) Boivin)

Comté de Missisquoi: Venise-en-Québec, sur la bordure rocailleuse et broussailleuse du côté nord du vieux quai, 16 août 1976, J.-P. Bernard B76-684 (QFA). Clarenceville, près de la route nationale reliant Clarenceville à Venise-en-Québec, près des limites de cette dernière localité, plant de 4 pieds de hauteur près d'un garage au voisinage d'une maison, 18 août 1976, J.-P. Bernard B76-701 (QFA). Venise-en-Québec, au nord du terrain de golf, près du terrain de jeu, 19 août 1976, J.-P. Bernard B76-707 (QFA). Bedford, mauvaise herbe dans le jardin de Gérard Bernard à un mille au sud de la ville, 21 août 1976, J.-P. Bernard B76-729 (QFA). — Comté de Québec: Sainte-Foy, Université Laval, mauvaise herbe dans la première plate-bande en partant de l'ouest sur l'ancien tronçon de l'avenue Saint-Cyrille, 31 août 1976, J.-P. Bernard B76-740 [2 récoltes], B76-741, B76-742 (QFA). Eodem, 24 septembre 1976, J.-P. Bernard B76-778 (QFA). En bordure du gazon à l'ouest du Pavillon Vachon, 24 octobre 1976, J.-P. Bernard B76-807a (QFA). [Les 5 derniers numéros: *sub nom. A. hybridus* L. révisés par B. Boivin à *A. retroflexus* var. *pseudoretroflexus*.] — Comté de Missisquoi: Venise-en-Québec, sur le sable exondé et sec au sud du vieux quai, 31 août 1977, J.-P. Bernard B77-745 (QFA). — Comté de Québec: Sainte-Foy, Université Laval, sur la plate-bande en écusson sur la Place de l'Université, 12 septembre 1977, J.-P. Bernard B77-772 (QFA). Eodem, sur plates-bandes de l'ancienne avenue Saint-Cyrille, 20 septembre 1977, J.-P. Bernard B77-842 (QFA). — Comté de Missisquoi: Saint-Armand, en bordure d'un sentier, 22 septembre 1977, J.-P. Bernard (B77-872) et C. Roy (QFA). Venise-en-Québec, dans un ancien dépôt situé en bordure de la route 202, 16 juillet 1980, J.-P. Bernard B80-269 (QFA). — Comté de Saint-Hyacinthe: Saint-

Damase, 260 rang Saint-Louis, champ derrière la maison, en bordure d'un champ de betterave, terre meuble, bien drainée, 2 août 1982, C. Boily 77 (QFA) [Toutes ces récoltes sauf la dernière, *sub nom.* *A. retroflexus* var. *pseudoretroflexus*].

Cet *Amaranthus* est considéré par certains auteurs comme une variété d'*A. retroflexus* L. var. *powellii* (Boivin, 1966a; Scoggan, 1978a) ou var. *pseudoretroflexus* (Boivin, 1968). Il est plus couramment désigné comme une espèce distincte (Fernald, 1950; Sauer, 1967; Weaver & McWilliams, 1980). *A. powellii* se distingue d'*A. retroflexus* par la glabrescence de presque toutes ses parties, par ses lobes du calice aigus ou acuminés plutôt qu'obtus ou arrondis et souvent mucronés et son inflorescence plus mince et moins dense (Boivin, 1968). Il a habituellement trois étamines, alors qu'il y en a généralement cinq chez *A. retroflexus* (Scoggan, 1978a). Une espèce voisine, *A. hybridus* L., a aussi cinq étamines (Weaver & McWilliams, 1980). Indigène dans l'ouest des deux Amériques, *A. powellii* est présent dans l'est de l'Amérique du Nord depuis le début du siècle et est devenu une plante nuisible depuis 1940 (Sauer, 1967). Il s'est répandu aussi en Europe centrale et nordique (Sauer, 1967; Suominen, 1979). Au Canada, il est connu de la Colombie-Britannique jusqu'en Saskatchewan, dans le sud de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard (Scoggan, 1978a). La récente carte de répartition de Weaver & McWilliams (1980) n'indique que les localités de Colombie-Britannique et de l'Ontario. Les récoltes citées plus haut montrent bien qu'il est répandu dans plusieurs localités du sud du Québec; des études récentes faites dans cette région (Néron, Doyon & Bouchard, en prép.; Deschênes, 1983, p. 13) indiquent qu'il est en voie de devenir une plante nuisible au même titre qu'*A. retroflexus*. Ailleurs en Amérique et en Europe, l'*A. powellii* forme fréquemment des hybrides avec *A. retroflexus* et *A. hybridus* lorsque les trois taxons occupent les mêmes habitats (Sauer, 1967). D'ailleurs certaines récoltes du sud du Québec semblent intermédiaires entre *A. retroflexus* et *A. powellii*.

Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.

Comté de Montcalm: Parc du Mont Tremblant, Lac Monroe, terrain de campement récemment remué en marge de la forêt, 16 juin 1962, Rolland-Germain 7783 (MT). — Comté de Québec: Sainte-Foy, terrain de l'Université Laval, Mercator 256 826, alt. 102 m, Jardin Van den Hende, bordure nord-ouest du jardin, près du

Tamarix odessana Stev cv. 'Pink Cascade', 18 mai 1978, C. Roy et M. Boivin C-58-78 (QFA). Eodem, au nord-est de *Tamarix parviflora* avec *Taraxacum officinale*, *Capsella bursa-pastoris* et *Viola tricolor*, 9 mai 1979, C. Roy et M. Boivin 820-79 (QFA). Eodem, près des conifères, 24 mai 1979, R. Néron s.n. (QUE). Eodem, espèce pionnière dominante entre les plantations espacées d'arbres et d'arbustes, deux colonies d'environ 5 m de diamètre couvrant à 50% le sol sablo-graveleux de schistes effrités, avec *Viola arvensis*, *Veronica peregrina*, *V. persica*, *Thlaspi arvense* et *Capsella bursa-pastoris*, 29 mai 1979, G. Baillargeon et R. Néron 2213 (QFA). Eodem, 30 mai 1979, G. Baillargeon et R. Néron 2217 (QFA). Eodem, 1^{er} juin 1980, R. Néron s.n. (QUE).

Cette crucifère annuelle qui ressemble quelque peu à un petit *Arabis* à siliques cylindriques, provient d'Eurasie, et est maintenant largement répandue en Amérique du Nord (Rollins, 1981). Cette éphémérophyte serait présente en Ontario depuis 1913 (Rousseau, 1971). Groh & Frankton (1949) la signalent à Kingston (Ontario). Son introduction en Colombie-Britannique serait plus récente (Boivin, 1966a; Scoggan, 1978a). Seymour (1969) mentionne sa présence pour la plupart des États de la Nouvelle-Angleterre. On peut la retrouver dans les lieux vagues, abandonnés, dans les champs secs et en bordure des routes. C'est une espèce qui semble préférer les milieux ouverts, sur sols sablonneux secs ou se réchauffant rapidement, riches en éléments nutritifs mais sans calcaire (Hanf, 1970). La plupart des récoltes faites au Québec corroborent ces données. Rollins (1981) dit qu'on la retrouve également dans les jardins. En 1978, cette espèce est apparue spontanément dans le secteur nord-ouest du jardin Van den Hende sur le campus de l'Université Laval. Elle s'y maintient très bien actuellement et tend même à se répandre dans les environs.

Helianthus grossiserratus Martens

Comté de Portneuf: Saint-Augustin-de-Desmaures 46°45'10"N., 71°24'30"O., alt. 200', à 0,3 km à l'ouest du viaduc du chemin du Lac, le long du boulevard Charest, côté sud, deux colonies d'environ 3 m observées depuis 1980, l'une parmi des *Pinus banksiana* d'environ 1 m de hauteur récemment plantés aux abords de l'autoroute et l'autre parmi *Typha latifolia* à quelques 20 m de la première colonie, loam argileux, 4 septembre 1981, C. Roy C-133-81 (QFA) [Vérifié par B. Boivin, 1981]. Eodem, 17 septembre 1982, C. Roy C-162-82 (QFA).

D'après Boivin (1967a, p. 452), la graphie correcte de l'épithète spécifique de cet

Helianthus serait *grossiserratus* et non pas *grosserratus* comme on le rencontre dans la plupart des flores. Cette espèce très voisine de *H. nuttallii* T. & G., en diffère principalement par ses feuilles plus larges, grossièrement dentées et surtout alternes sur la tige (Long, 1966). Cronquist (1980) considère ce tournesol comme indigène dans le Midwest américain et introduit dans le sud-est. Seymour (1969) le mentionne pour quelques États de la Nouvelle-Angleterre dont le Maine, le Connecticut, le New Hampshire et le Massachusetts. Il n'est connu au Canada qu'en Ontario au nord de Cochrane (Boivin, 1966b; Scoggan, 1979); Rousseau (1971) signale que cette hémigiophyte y est connue depuis 1895. *H. grossiserratus* est considéré par certains comme une plante ornementale (Heiser, 1976). Dans notre cas, l'origine cultivée ou non de cette espèce n'est pas évidente. Elle se propage dans les milieux riches et humides: abords routiers, lisières des champs et bosquets. Les colonies mentionnées plus haut se maintiennent encore très bien en 1982 et des plants transplantés en 1981 dans un jardin ont abondamment fleuri l'année suivante.

Lolium persicum Boiss. & Hohen. ex Boiss.
(= *L. dorei* Boivin var. *dorei*)

Comté de Québec: Sillery, en bordure du remblai du chemin de fer à l'est de la côte à Gignac, 22 juin 1977, J.-P. Bernard (B76-375) et C. Roy (QFA) [Identifié *L. dorei* par B. Boivin].

McNeill & Dore (1976) ont déjà attiré l'attention sur des travaux de Bor (1968, 1970) sur les *Lolium* du Proche-Orient qui montrent que *Lolium persicum*, par l'amplitude de sa variation, comprend à la fois le type eurasiatique et les populations introduites en Amérique du Nord. C'est ce qui explique qu'ils aient relégué *L. dorei* Boivin à la synonymie de *L. persicum*. Cette graminée annuelle eurasiatique est introduite en Amérique du Nord depuis la Colombie-Britannique jusqu'en Ontario et vers les États américains adjacents du Montana et des Dakotas (Boivin, 1967b; Hitchcock, 1969; Scoggan, 1978b). Elle cause des ennuis dans les provinces des prairies, particulièrement dans les champs de graminées commerciales cultivées pour la graine (Frankton & Mulligan, 1974).

Les quelques individus récoltés à Sillery ont été trouvés aux abords d'une voie ferrée. Dore & McNeill (1980) ont signalé un cas similaire en Ontario. Selon Baillargeon (1981, p. 184), le *L. persicum* (sub nom. *L. dorei*)

de Sillery est encore de naturalisation incertaine. Il est susceptible de se retrouver de nouveau principalement dans des zones industrielles (voies ferrées, cours de triage, élévateurs à grains, etc.).

Matricaria recutita L.

(= *M. chamomilla* L. auct.)

(= *Chamomilla recutita* (L.) Rauschert)

Comté de Bellechasse: Saint-Michel, environ 3 km à l'est de la sortie de Saint-Michel, bord de route, forme une étroite bande juste à côté du pavage, 29 juin 1975, P. Morisset 75-17 (QFA, Herbar P. Morisset). *Eodem*, sortie Saint-Michel et La Durantaye, sur l'autoroute 20, multitude d'individus formant une mince bande sur les graviers à la limite du pavage de la voie rapide, 19 juin 1981, G. Ayotte 81-12 (QFA). — Comté de Québec: Sainte-Foy, mauvaise herbe dans les jardinières déposées sur des aires de stationnement sur le campus de l'Université Laval, 27 juillet 1982, J.-P. Bernard B82-122a (QFA).

Les problèmes de nomenclature chez cette composée ont été traités par Toman & Stary (1965) et Rauschert (1974) qui démontrent que *M. chamomilla* L. est un *nomen ambiguum*. C'est l'épithète *recutita* qui prendrait alors la place. Toman et Stary préfèrent quand même conserver *M. chamomilla* alors que Rauschert subdivise le genre et crée *Chamomilla recutita* (L.) Rauschert. Cette dernière opinion est retenue dans *Flora Europaea* (Kay, 1976). Notre position est intermédiaire et nous adoptons *M. recutita*, nom déjà utilisé par Hultén (1971) par exemple.

Au Canada, *M. recutita* est connu avec certitude pour toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec (Boivin 1966b; Hultén, 1971: carte, p. 229; Scoggan, 1979). Dans l'édition révisée de la *Flore Laurentienne* de Marie-Victorin (1964), Rouleau le mentionne bien comme adventice au Québec, mais les seuls spécimens identifiés à cette espèce (sub nomine *M. chamomilla*) et déposés à MT (Îles de la Madeleine, Île du Havre Aubert, au bord de l'étang, dans le gravier, 16 août 1956, S. Brisson 5470) et qui pouvaient appuyer cette affirmation, ont été récemment révisés par B. Boivin à *M. maritima* L.

Les nouvelles récoltes signalées ici régularisent le statut de cette espèce au Québec et nous renseignent sur sa persistance.

M. recutita peut ressembler superficiellement à *M. maritima* L. et à *Anthemis cotula* L. Boivin (1972a) en donne les traits

distinctifs : cette camomille ne porte pas de bractée sur le réceptacle, contrairement à *A. cotula*, et ne présente aucune glande au centre des lobes de la corolle comme chez *M. maritima*.

Nonea versicolor (Steven) Sweet

Comté de Québec : Sainte-Foy [emplacement non précisé], 12 août 1932, *FF. Régis Stanislas et Romuald s.n.* (Herbier du Centre Marie-Victorin, Québec; voir Boivin, 1980, p. 89-90). Sainte-Foy, Université Laval, 11 septembre 1964, *J.-C. Desrochers 101* (QFA). *Eodem*, champs, 11 septembre 1964, *J.-C. Forest 87* (QFA). *Eodem*, à proximité des haies et sur le gazon au sud de la Maison Gingras, 18 juillet 1975, *J.-P. Bernard B75-355* (QFA). *Eodem*, sur de la terre de remplissage au nord du Pavillon Biermans-Moraud, 14 juin 1976, *J.-P. Bernard B76-273* (QFA). *Eodem*, 23 juin 1976, *J.-P. Bernard B76-398* (QFA). *Eodem*, 28 juin 1976, *J.-P. Bernard B76-439* (QFA). *Eodem*, 5 juillet 1976, *J.-P. Bernard B76-468* (QFA). *Eodem*, au nord du viaduc de la Cité universitaire à l'est de la route du Vallon, sur de la terre de remplissage, 28 juin 1976, *J.-P. Bernard B76-413* (QFA). Sainte-Foy, vers le sud-ouest, près du trottoir bordant la rue Nérée-Tremblay, 6 août 1976, *J.-P. Bernard B76-615* (QFA). *Eodem*, sur terre de remplissage au nord-ouest du cimetière Belmont, 26 juillet 1977, *J.-P. Bernard B77-490* (QFA). — Comté de Charlevoix : Saint-Urbain, bordure de champ, 5 septembre 1977, *F. Tremblay 66* (QFA). — Comté de Québec : Sainte-Foy, Université Laval, à quelques dizaines de pieds du coin sud de la Maison du Dictionnaire biographique du Canada [Maison Omer-Gingras] et du bosquet de lilas, parmi gazon partiellement dénudé, 5 individus seulement, 26 juin 1978, *M. Boivin et C. Roy 523-78* (QFA), *Eodem*, à environ 25 pieds du coin sud de la Maison du Dictionnaire biographique du Canada, parmi gazon négligé, 18 juillet 1979, *M. Boivin et C. Roy 887-79* (QFA).

L'identification de cette boraginacée au *N. versicolor* fut surtout faite par comparaison avec des spécimens européens conservés sous ce nom à l'Herbier Louis-Marie (QFA). Nous entretenons quelques doutes sur son identité, car les descriptions consultées, celles de Chater (1972a) et de Popov (1974) conviennent mal à nos spécimens ainsi qu'aux spécimens européens de l'herbier. Chez tous ces spécimens, les tiges sont très ramifiées et les corolles mesurent de 12 à 13 mm de longueur, ce qui coïncide avec la description de *N. versicolor* par Chater; cependant, la forme et la position des graines dans le calice sont plutôt celles d'une espèce voisine, *N. rosea* (Bieb.) Link dont les

tiges sont à peine ramifiées et les corolles atteignent de 15 à 18 mm de longueur. Chez ces deux espèces, les fleurs sont rose foncé à bleues; elles sont d'abord presque dressées, mais les fruits sont pendants.

Les *Nonea* sont des espèces propres à l'Eurasie. Le *N. versicolor* n'a jamais été signalé pour l'Amérique. *N. vesicaria* (L.) Reichenb. l'a été pour l'Alberta (Scoggan, 1979; Boivin, 1966b) et l'est des États-Unis (Fernald, 1950; Gleason, 1952). *N. rosea* et *N. lutea* (Desr.) DC. se rencontrent aussi dans l'est américain (Fernald, *l.c.*; Gleason, *l.c.*).

Les récoltes de *N. versicolor* sont abondantes dans la ville de Sainte-Foy et sur le campus de l'Université Laval. Il est signalé depuis 1932, mais on ne sait rien de l'habitat de cette première station. Depuis 1964, les récoltes furent plus régulières. Au début de 1976, au cours des travaux de voirie pour élargir la route du Vallon à Sainte-Foy, de la terre fut prélevée près de la Maison Omer-Gingras sur le campus de l'Université Laval et servit à combler des dépressions de terrain et à construire des talus; des colonies de *N. versicolor* apparurent par la suite sur plusieurs nouveaux emplacements. Sa dispersion est donc en progression dans les environs de la ville de Sainte-Foy.

Plagiobothrys scouleri (Hook. & Arn.) I.M. Johnston var. *penicillatus* (Greene) Cronquist

Comté de Drummond : Drummondville, colonie dense de 1 m de diamètre, sur sol noir sablonneux, en marge de champs abandonnés dans une zone semi-industrielle, 3 juin 1979, *M. Dubé MD79-62* (QFA). — Comté de Missisquoi : Venise-en-Québec, sur la lisière du terrain de golf enssemencé au printemps avec de la semence de *Lolium* et d'*Agrostis*, 23 juin 1979, *J.-P. Bernard 79-91* (QFA). — Comté de Chambly : Saint-Hubert, sur l'emplacement d'un ancien jardin, présence d'individus de l'an dernier, 27 juin 1981, *M. Dubé 81-1* (QFA). — Comté de Lac Saint-Jean est : Parc des Laurentides, ponceau du ruisseau en aval du lac de la Reine, au km 56 de la route 169, gazon roulé et sol rapporté, envahi par de nombreuses adventices, 14 juillet 1981, *C. Roy et G. Ayotte 749-81* (QFA). — Comté de Montmorency : Saint-Tite-des-Caps, sur la terre de Napoléon Lachance, parmi gazon négligé près du chalet, avec *Trifolium* spp., *Festuca rubra*, *Agrostis* spp., *Plantago major*, *Chrysanthemum leucanthemum*, etc., petite colonie de 50 cm de diamètre, individus grêles et dispersés, 24 juillet 1983, *C. Roy (C-191-83)* et *M.-H. Roy* (QFA).

Indigène dans l'ouest du pays, cette boraginacée annuelle se rencontre jusqu'au

Manitoba; la variété typique est cependant restreinte au sud-ouest de la Colombie-Britannique (Scoggan, 1979). Aux États-Unis, elle atteint le Minnesota (Boivin, 1972b). Récemment, Hinds (1981) l'a mentionnée pour le Nouveau-Brunswick, d'après une récolte faite en 1978.

Selon Cronquist (1959a), le var. *penicillatus* possède des corolles de 2 mm et moins de largeur (surtout en deçà chez nos spécimens), alors que celles de la variété typique mesurent de 2 à 4 mm. Les nucules observées sur les quatre spécimens suffisamment avancés, de même que sur une part d'une autre récolte de Hinds en 1980 (Fredericton, Hinds 3206, QFA), montrent une surface très irrégulière, parsemée de minuscules protubérances absentes chez le var. *scoleri* d'après l'illustration du *Vascular Plants of the Pacific Northwest* (1959, part 4, p. 242).

Les limites de l'aire de cette espèce dans l'est du Canada ne sont pas encore connues; sa dispersion semble liée, au moins en partie, à l'utilisation de semences pour le gazon.

Puccinellia nuttalliana (Schultes) Hitchc.

Comté de Charlevoix: Île aux Coudres, grève du côté nord de l'île, 12 juillet 1963, L. Cinq-Mars 63-662 (QFA, SFS) [Vérifié par E. Lepage]. — Comté de Québec: Sillery, en bordure du remblai du chemin de fer à l'est de la côte à Gignac, 22 juin 1976, J.-P. Bernard (B76-376) et C. Roy (QFA) [Vérifié par E. Lepage]. — Comté de l'île de Montréal: Pointe-Saint-Charles, le long de la rue Saint-Patrick, à proximité du canal Lachine, dans une petite cour de triage desservant des manufactures, 28 août 1977, J.-P. Bernard B77-732 (QFA). Montréal, angle Ave. Christophe-Colomb et Boul. Métropolitain, terrain vague, dépôt à neige, avec *P. distans*, 29 juin 1982, S.G. Hay 82011 (MT).

Cette graminée dont le nom correct est bien *P. nuttalliana* selon l'opinion de McNeill & Dore (1976), n'est pas toujours facile à distinguer de *P. distans* (L.) Parl. Certains auteurs, comme Boivin (1981), l'incluent sous *P. distans*. Dore & McNeill (1980) mentionnent que le *P. nuttalliana* se distingue du *P. distans* principalement par ses glumes aiguës et ses lemmas étroits et de couleur vert pâle, caractères observés chez nos spécimens.

Cette graminée est introduite dans l'est des États-Unis, dans les États du Vermont, de New York et du Maine (Gleason, 1952). Selon Scoggan (1978b) et Dore & McNeill

(1980), elle est indigène dans l'ouest canadien et américain, mais introduite le long des chemins de fer en Ontario. Deux des premières récoltes québécoises, citées plus haut, ont été trouvées à proximité de voies ferrées. Celle de l'île aux Coudres était déjà signalée comme nouvelle pour le Québec dans le manuscrit de Cayouette (1979) sur la flore du Saguenay.

Solidago × *erskinei* Boivin
(*S. canadensis* L. × *sempervirens* L.)

Comté de Kamouraska: La Pocatière, près du quai à l'extrémité de la route qui traverse au-dessus de la route 20, terrain de remplissage, prairie herbacée où dominant plusieurs espèces de *Solidago*, en présence des parents présumés, 17 août 1978, J. Cayouette J78-216 (QFA).

Cet hybride décrit par Boivin (1967c, p. 647) à partir d'une récolte de l'Île-du-Prince-Édouard (Erskine, 1961) a également été signalé pour la Nouvelle-Écosse (Roland & Smith, 1969). Il n'a pas été mentionné ailleurs. Cette plante est intermédiaire entre les parents, quant à plusieurs caractères. L'examen du type conservé à DAO (*D. Erskine* 1634, Wood Islands, Queens Co., P.E.I., Sept. 2, 1952) révèle une plante à feuilles charnues, longuement atténuées chez les inférieures, à capitules assez gros (4-6 mm diam.), ce qui constitue des caractères le rapprochant du *S. sempervirens*. Mais cette plante ressemble aussi au *S. canadensis* par ses feuilles trinervées et serrées à la marge, et les capitules nombreux portés sur une panicule très ouverte. La présente récolte de La Pocatière est constituée de 10 individus provenant de 3 ou 4 touffes différentes poussant avec les espèces parentes. Chaque individu provient de l'une ou l'autre de ces touffes, mais n'a pas été identifié à chacune des touffes. Il est clair, à l'examen détaillé de ces individus, qu'il en existe certains qui sont plus près du *S. sempervirens* et d'autres plus près du *S. canadensis*. Ceux qui ressemblent davantage au *S. sempervirens* ont des feuilles plus longues, plus larges, les basilaires étant plus longuement atténuées, et des capitules plus gros (6-7 mm de diamètre); les individus qui se rapprochent du *S. canadensis* ont des feuilles plus courtes, plus étroites, moins longuement atténuées et des capitules moyens (3-5 mm de diamètre). D'autres individus combinent des caractères de l'un ou de l'autre parent. Tous ont des feuilles charnues et dentées. Un spécimen (*J. Cayouette* J80-102, QFA)

provenant de cette population hybride fut gardé en culture, fructifia et conserva plusieurs de ces caractères intermédiaires. La colonie de La Pocatière est maintenant détruite par la construction récente d'une voie d'accès à l'autoroute. On devrait trouver d'autres colonies hybrides surtout aux abords de construction routières longeant les rivages maritimes. Les habitats du *S. canadensis* et du *S. sempervirens* sont alors rapprochés, sinon mis en contact, et l'hybridation est possible.

Verbascum virgatum Stokes

Comté de Québec : Sainte-Foy, Université Laval, champs abandonné à l'ouest du P.E.P.S., quelques plants ici et là, 5 juillet 1971, G. Boucher et C. Roy 281 (QFA). *Eodem*, sur un talus pierreux derrière le P.E.P.S., 21 septembre 1973, J. Cayouille (73-771) et R. Gauthier (QFA, SFS). *Eodem*, prairie envahie par les mauvaises herbes, 10 juillet 1974, E. ZeMeka Z32 (QFA). *Eodem*, talus négligé, 7 août 1974, J.-P. Bernard B407 (QFA, SFS). *Eodem*, sur un terrain vague au nord du viaduc enjambant la route du Vallon à l'ouest du Pavillon de la Médecine dentaire, 22 août 1978, J.-P. Bernard B78-585 (QFA) [Véifiés par B. Boivin].

Cette scrofulariacée est indigène dans l'ouest de l'Europe (Ferguson, 1972). Elle est introduite en Amérique du Sud, et à quelques endroits des États-Unis (Fernald, 1950). Au Canada, Boivin (1966b) et Scoggan (1979) la signalent comme introduite le long des routes et dans les lieux incultes en Nouvelle-Écosse et en Ontario. L'Herbier DAO contient une récolte faite par I.J. Bassett et F.J. Beales en 1967 le long d'une voie ferrée à Hope, C.B.

Plusieurs des récoltes citées plus haut avaient été identifiées d'abord au *V. blattaria* L. espèce voisine de *V. virgatum*. *V. blattaria* a des pédicelles plus longs que les calices et les fruits, alors qu'ils sont plus courts chez *V. virgatum* (Scoggan, 1979). Les fleurs paraissent presque sessiles chez cette dernière espèce.

Découvertes il y a plus d'une dizaine d'années sur le campus de l'Université Laval, les colonies de *V. virgatum* ont subi plusieurs fluctuations en raison des constructions; une d'elles a survécu et persiste encore à l'heure actuelle.

Wolffia borealis (Engelm.) Landolt & Wildi
(= *W. punctata* Griseb.)

Comté de Pontiac : Allumette Township, Conc. 2, Allumette Island, Ottawa River, covering a

pond of an acre or more behind a beaver dam, August 19, 1962, J.M. Gillett 11776 (DAO) [*Wolffia* sur l'étiquette originale; comprenant un mélange de *Wolffia arhiza* Wimm., *W. borealis* (sub nom. *W. punctata*), *Lemna minor* L. et *Spirodela polyrhiza* (L.) Schleid., identifié par B. Boivin en 1967]. — Comté de Gatineau: canton de Hull, Hull, étang à fond limono-argileux (0 à 30 cm d'eau), contenant *Potamogeton foliosus*, *Lemna trisulca*, *Spirodela polyrhiza*, *Wolffia columbiana* [arhiza], environs nord du lac Leamy, près [du] chemin de service du parc, 1^{er} août 1978, P. Forest 1344 (CAN) [L'échantillon comprend surtout du *W. arhiza* et très peu de *W. borealis*]. — Comté de Missisquoi: Philipsburg, (45°01'45"N.-73°04'20'O.) plantes flottantes couvrant la surface du marais «Streit Pond», à sa partie nord-est près du barrage de castor de la décharge, avec *Lemna minor* L., *Spirodela polyrhiza* (L.) Schleid. et *Wolffia arhiza* Wimm. [= *W. columbiana* Karst], 15 août 1978, J.-P. Bernard (B78-550) et C. Roy (QFA) [Véifiés par B. Boivin].

D'après Landolt & Wildi (1977), les populations nordiques de *W. punctata* seraient mieux dénommées *W. borealis*. C'est l'opinion que nous suivons ici. Wynne-Edwards (1941) a déjà signalé cette espèce pour Verdun, en banlieue de Montréal. Toutefois Dore (1957, p. 14) fait le commentaire suivant à propos de cette récolte: «...was collected in a small pond in waste ground at Crawford Park. The material of this latter collection preserved at the National Herbarium, although meager and encrusted with the dry preservative, however, appears on examination to consist only of *W. columbiana*.» Nous avons examiné la récolte déposée à CAN et nous corroborons les propos de Dore. Le double de cette récolte dans l'Herbier Marie-Victorin (MT) n'avait jamais été étudié ni annoté. La fiole comprend 18 frondes dont la moitié ont la forme globuleuse caractéristique de *W. arhiza* tandis que le reste est constitué de fragments non identifiables. Il semble bien que la récolte de Wynne-Edwards n'est composée que d'une seule espèce de *Wolffia*, soit *W. arhiza*. Le texte de Dore (1957) n'est pas très clair sur la présence de *W. borealis* au Québec. Il écrit en page 10: «Two of the three species of *Wolffia* recognized for North America, *W. punctata* Grisebach and *W. columbiana* Karsten, are present in southern Ontario and adjacent southwestern Quebec.» Par contre sur la carte de distribution qu'il présente (p. 13), seul *W. arhiza* (*punctata*) est indiqué au Québec. La mention de Raymond (1950) est présumément basée sur celle de Wynne-Edwards (Scoggan, 1978b). Soper (1962) et Cody (1980) mentionnent également

le *W. borealis* pour le Québec sur la foi des sources précédentes. Boivin (1967b) le signale également pour le Québec, mais il se fie lui aussi uniquement sur les mentions antérieures; peu après, la même année, il a révisé correctement la récolte de Gillett qu'il n'avait pas examinée avant la publication de l'*Énumération*.

Les récoltes que nous citons ici constituent donc les premières mentions certaines de sa présence au Québec. À Philipsburg, cette espèce croît entremêlée à *W. arhiza*, *Lemna minor* et *Spirodela polyrhiza*, dans un étang de grande dimension situé à moins d'un kilomètre de la frontière américaine, dans une zone classée comme sanctuaire d'oiseaux. Les oiseaux aquatiques ou des embarcations sportives seraient vraisemblablement responsables de son introduction à cet endroit. Des cas semblables de dissémination ont déjà été signalés en Ontario (Dore, 1957) et au Massachusetts (Eaton, 1958). Countryman (1968) a observé que les échantillons de *Wolffia* prélevés dans un étang de l'État du New Hampshire contenaient environ 95% de *W. arhiza* (*columbiana*), et 5% de *W. borealis*. La situation est sensiblement la même à Philipsburg et à Hull.

Cette espèce se retrouve depuis le nord-est des États-Unis jusque vers les États de la côte du Pacifique (Landolt & Wildi, 1977; Landolt, 1981). Au Canada, elle est présente en Ontario méridional (Scoggan, 1978b) et en Colombie-Britannique (Češka & Češka, 1980).

FORMES MINEURES

Les formes qui suivent n'ont jamais été signalées au Québec. Il s'agit de variations dans la couleur des fleurs et des fruits chez trois plantes indigènes, *Agalinis tenuifolia* f. *albiflora*, *Rubus idaeus* var. *aculeatissimus* f. *succineus*, *Spiraea tomentosa* f. *albiflora* et une plante introduite *Arctium minus* f. *pallidum*.

Agalinis tenuifolia (Vahl) Raf. var. *tenuifolia* f. *albiflora* (Britt.) House

Comté de Missisquoi: Veni[s]e, Province Point, baie Missisquoi, 5 septembre 1941, A. Blain et S. Baril s.n. (MT) [Sub nom. *Gerardia tenuifolia* Vahl f. *albiflora* Britton]. — Comté de Vaudreuil: île Perrot, champ sablonneux, lieu inculte à régénérescence de *Betula*, 31 août 1966, G. Bernard 66668 (MT) [Deux récoltes]. Eodem, prairie herbacée abandonnée, sol humifère (ca.

9 cm) sur fond sablonneux, 11 septembre 1967, G. Bernard 67544 (MT). — Comté de Missisquoi: Venise-en-Québec, en bordure d'une carrière exploitée pour son schiste noir émietté, près d'une mare d'eau, 29 août 1979, J.-P. Bernard B79-479 (QFA) [Véifié par B. Boivin].

Une note apparaissant sur l'étiquette de la récolte de G. Bernard (67544) à l'île Perrot indique qu'environ 40% des spécimens d'*A. tenuifolia* sont albinos. Par contre, à Venise-en-Québec (J.-P. Bernard B79-479), un seul plant de cette forme à fleurs blanches fut récolté au milieu d'une colonie d'individus typiques à fleurs violacées. Jusqu'à maintenant, cette forme n'avait été signalée au Québec que dans une thèse sur la flore de l'île Perrot, dans l'archipel de Montréal (Bernard, 1970, p. 282). L'auteur ajoute en commentaire: «Dans son *Énumération des plantes du Canada*, Boivin (1966-1967) ignore l'*Agalinis tenuifolia* f. *albiflora* bien que Blain et Baril l'aient récolté, en 1941, à Venise (comté Missisquoi). Cette dernière et les nôtres sont les seules que nous connaissons». Notre récolte complète les données actuelles sur cette plante au Québec. Aux États-Unis, cette forme est connue pour le New Jersey (Britton, 1890) et l'État de New York (House, 1923).

Arctium minus (Hill) Bernh. f. *pallidum* Farw.

Comté de Sherbrooke: Sherbrooke, près d'une ancienne grange, 11 août 1966, S. Brisson 66153 (SFS). — Comté de Québec: Sainte-Foy, Université Laval, dans la cour arrière d'un bâtiment de la Centrale d'énergie, 12 août 1975, J.-P. Bernard B75-611 (QFA). Eodem, sur l'emplacement d'une ancienne remise démolie dans la plantation Lemieux, 6 septembre 1978, J.-P. Bernard B78-616 (QFA).

Cette forme à fleurs blanches fut décrite par Farwell (1921) d'après des récoltes faites au Michigan. Steyermark et al. (1957) la mentionnent ensuite pour l'Illinois. Au Canada, Boivin (1966b) et Scoggan (1979) la signalent seulement pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Rubus idaeus L. var. *aculeatissimus* Regel & Tiling f. *succineus* (Rehder) Boivin

Comté de Chicoutimi: canton Ferland, Ferland, à l'état naturel dans un champ de framboisiers, orée de la forêt, sur la propriété de Henri-Paul Gagnon, fruits blancs, 15 août 1976, G. Savard 230 (SFS, DAO, QFA) [Identifié par B. Boivin, 1977].

Il s'agit ici du framboisier sauvage à fruits blancs ou presque à maturité. Nous adoptons

ici le traitement taxonomique de Boivin (1955) qui subordonne le f. *succineus* au var. *aculeatissimus* qui représente le var. *strigosus* de la plupart des auteurs nord-américains. Rehder (1942) explique que la désignation de var. *albus* ou f. *albus* pour ce taxon est invalide et introduit en remplacement l'épithète *succineus*.

Cette forme rare a déjà été mentionnée pour le comté de King en Nouvelle-Écosse et peut-être pour l'Île-du-Prince-Édouard (Scoggan, 1978a; sub nom. *R. idaeus* var. *strigosus* f. *albus*). Fernald (1919) et Pease (1964) la signalent également pour le New Hampshire (f. *albus*).

La présente mention nous a été signalée par M. Samuel Brisson de l'Herbier de l'Université de Sherbrooke; elle a été mentionnée dans un journal de Chicoutimi (Le Quotidien, samedi 15 septembre 1979).

Spiraea tomentosa L. f. *albiflora* Macbr.

Comté de Missisquoi: Venise-en-Québec, clairière au sud du terrain de golf, fleurs blanches, 9 août 1982, J.-P. Bernard B82-190 (QFA).

Cette forme à fleurs blanches a été décrite par Macbride (1915) d'après des spécimens des États du Massachusetts et du New Hampshire. Au Canada, elle n'a été signalée qu'une seule fois, soit au Nouveau-Brunswick (Boivin, 1966c; Scoggan, 1978a). Il s'agit d'une ancienne mention de Fowler (1885). Notre récolte de Venise-en-Québec serait la deuxième station connue au Canada.

Plantes échappées de culture

Ce groupe comprend des plantes qui s'échappent spontanément de plantations ornementales ou expérimentales. Les plantes cultivées pour l'ornementation qui se sont ressemées ou propagées autour des plants-mères sont *Cotoneaster acutifolia*, *C. racemiflora*, *Dianthus plumarius*, *Elaeagnus angustifolia* var. *orientalis*, *Rosa multiflora* et *Veronica latifolia*. Le statut des plantes ornementales suivantes n'est pas bien connu. Il s'agit de plantes qui ont été trouvées dans des milieux rudéraux sans que leurs lieux de culture originaux soient connus. Ce sont: *Antirrhinum orontium*, *Bidens pilosa* var. *radiata*, *Campanula latifolia*, *C. medium*, *Chrysanthemum* × *superbum*, et *Lycium halimifolium*. D'autres ont été retrouvées autour de parcelles expérimentales ou plantations de plantes fourragères: *Astragalus*

cicer, *Bromus sitchensis* var. *marginatus* et *Trifolium pannonicum*. Enfin, dans le cas de *Sanguisorba minor*, cultivé pour le fourrage, on ne peut préciser ici l'origine de colonie introduite.

Il est difficile d'admettre que toutes ces plantes doivent être considérées comme faisant partie de la flore vasculaire du Québec. Il y a sans doute une bonne indication qu'elles sont en voie d'établissement et qu'elles sont bien adaptées au climat du Québec méridional. D'ailleurs la liste de plantes horticoles ou fourragères qui ont un potentiel de persistance ou de propagation spontanée autour des plants-mères pourrait s'allonger considérablement si des recherches étaient faites dans ce sens. Mais à partir de quel moment une plante échappée de culture devient-elle partie intégrante de la flore d'un territoire donné? Il y a très peu de données sur le sujet dans les flores et dans les listes floristiques locales, régionales ou faites à l'échelle d'un grand territoire. On se fie à l'opinion d'un botaniste s'il a recueilli lui-même une plante échappée de culture, mais comment interpréter la récolte d'un amateur si les renseignements fournis sur l'étiquette sont laconiques? Plusieurs des plantes échappées de culture mentionnées ici sont présentes dans les listes floristiques des autres provinces (Boivin, 1966-1967; Scoggan, 1978a, 1978b, 1979). Nous les signalons pour le Québec avec les nuances qui s'imposent. À notre avis, *Antirrhinum orontium*, *Rosa multiflora*, *Trifolium pannonicum* et *Veronica latifolia* sont bien établis. Les plantes suivantes sont en voie d'établissement: *Astragalus cicer*, *Bromus sitchensis* var. *marginatus*, *Cotoneaster acutifolia*, *C. racemiflora*, *Dianthus plumarius* et *Elaeagnus angustifolia* var. *orientalis*. Les données sur l'établissement et la persistance des autres plantes de ce groupe sont incomplètes. Leur mention pour le Québec dépendra du jugement des floristes et incitera les botanistes à en découvrir de nouvelles colonies. Il s'agit de *Bidens pilosa* var. *radiata*, *Campanula latifolia*, *C. medium*, *Chrysanthemum* × *superbum*, *Lycium halimifolium* et *Sanguisorba minor*.

Antirrhinum orontium L.

Comté de Québec: Sainte-Foy, sur le gazon bordant le terrain d'expérimentation de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval aux confins de la propriété de la Maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur, 23 août 1974, J.-P. Bernard B665 (QFA, DAO) [Vérifié par B.R.

Baum et B. Boivin]. *Eodem*, à l'orée d'un bosquet, derrière le Pavillon Vandry, 12 août 1975, J.-P. Bernard B75-622 (QFA).

Selon Scoggan (1979), en Amérique du Nord, cette scrofulariacée européenne s'échappe occasionnellement des jardins sur le bord des chemins et dans les lieux vagues. On l'a retrouvée en Alaska, en Colombie-Britannique et en Ontario. Pennell (1935) la mentionne pour l'Île-du-Prince-Édouard, mais aucune référence à cette province n'a été donnée par Fernald (1950), Gleason (1952), Erskine (1961) et Boivin (1966b). Au Gray Herbarium, il existe un spécimen de l'Île-du-Prince-Édouard étiqueté: Charlottetown, P.E.I., weed in garden, 1 plant, Aug. 11, 1914, M.L. Fernald & H. St. John 11176, (GH). Aux États-Unis, Pennell (1935) la cite pour les États de New York, de la Pennsylvanie et du Kentucky. Mohlenbrock & Evans (1974) la signalent pour l'Illinois.

Astragalus cicer L.

Comté de Québec: Sainte-Foy, une colonie dans un brise-vent aux limites de la propriété de la Maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur et de celui du terrain d'expérimentation de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval, 21 juillet 1974, J.-P. Bernard B342. *Eodem*, 6 août 1974, J.-P. Bernard B375 (QFA; récoltes à distribuer) [Vérifié par B. Boivin].

Cette fabacée d'origine européenne est signalée par Boivin (1967d) comme mauvaise herbe rare dans les champs cultivés au Manitoba et en Alberta. Sur le campus de l'Université Laval, elle se serait échappée des parcelles expérimentales de plantes fourragères. Aux États-Unis, elle est connue de l'État de Washington et probable au Nevada (Scoggan, 1978a). Hitchcock (1961) n'en fait pas mention pour les États de la côte du Pacifique.

Bidens pilosa L. var. *radiata* Sch.-Bip.

Comté de Charlevoix: Petite-Rivière-Saint-François, sentier, 12 août 1971, J.J. Desgagné s.n. (QFA). [Vérifié par B. Boivin, 1977].

Ce bident à rayons blancs ou jaune pâle est très rare au Canada. Boivin (1966b) a signalé la seule récolte au pays jusqu'à maintenant, soit à Pointe Pelée au sud-ouest de l'Ontario. Selon Rousseau (1971), ce serait une éphémérophyte. Cette composée originaire d'Amérique tropicale est une mauvaise herbe jusqu'au Massachusetts (Fernald, 1950), mais ne semble pas persister longtemps plus au nord. Bailey *et al.* (1976) signa-

lent que seule la variété *radiata* est cultivée comme plante ornementale. Notre récolte est une deuxième mention canadienne et nous n'avons pas de données sur sa persistance.

Bromus sitchensis Trin. var. *marginatus* (Nees) Boivin

Comté de Québec: Sainte-Foy, sur un terrain herbeux et négligé avoisinant le terrain d'expérimentation de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval, grande colonie d'environ une centaine d'individus, 22 juillet 1975, J.-P. Bernard B75-403 (QFA; récoltes à distribuer) [Vérifié par M.E. Barkworth et B. Boivin].

La taxonomie de cette graminée est problématique. Hitchcock (1935) la traite sous *B. marginatus* Nees. Scoggan (1978b) la place sous *B. carinatus* Hook. & Arn. var. *marginatus* (Nees) Hitchc., tandis que Hitchcock (1969) la considère synonyme du *B. carinatus* typique. Nous suivons ici l'opinion de Boivin (1981) qui subordonne le var. *marginatus* au *B. sitchensis* Trin.

Au Canada, cette espèce est indigène en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, et introduite au Manitoba et en Ontario (Scoggan, 1978b; Boivin, 1981). Aux États-Unis, Hitchcock (1935) la dit indigène dans les régions de l'ouest américain jusqu'au nord du Mexique et introduite ailleurs, surtout dans l'Iowa, l'Illinois, le Maine et en Alaska.

Sur le campus de l'Université Laval, cette espèce se serait échappée d'une parcelle d'expérimentation de plantes fourragères. La colonie a été largement détruite vers 1977, lors de la construction d'un tronçon routier. Une seule touffe a subsisté par la suite dans les environs.

Campanula latifolia L.

Comté de Lotbinière: Saint-Antoine-de-Tilly, au bord d'un champ, 22 juin 1953, A. Gagnon 3619 [2 parts] (QFA).

Selon Fernald (1950), cette campanule ressemble au *C. trachelium* L., mais s'en distingue par ses feuilles ovées-lancéolées, des pédoncules uniflores et la corolle qui est plus grande (4 à 5 cm de longueur chez *C. latifolia*; 2,5 à 3,5 cm chez *C. trachelium*).

Cette espèce échappée de culture n'a jamais été signalée pour le Québec ni même pour le Canada (Scoggan, 1979). Elle n'est pas non plus dans la liste de Shetler (1963). Tout récemment, elle a été mentionnée au Maine pour le comté d'Oxford, qui est adja-

cent au Québec (Campbell & Eastman, 1978, 1980). Auparavant, elle n'avait jamais été signalée ailleurs au Maine (Bean *et al.*, 1966) ni en Nouvelle-Angleterre (Seymour, 1969).

Campanula medium L.

Comté de Lévis: Saint-Nicolas, Anse aux Phares, en bordure de la route, 28 juin 1971, J.-G. Perras 71-186 (QFA).

Cette campanule originaire d'Europe s'échappe rarement de culture. Au Canada, elle se rencontre en Colombie-Britannique, en Ontario et au Nouveau-Brunswick (Scoggan, 1979). Elle n'est pas mentionnée pour la Nouvelle-Angleterre (Seymour, 1969) ni ne se retrouve dans l'énumération de Shetler (1963). Sa découverte remonte à quelques années et nous ne savons pas si la colonie persiste encore à l'endroit de récolte.

Chrysanthemum × *superbum* Bergmans ex J. Ingram

Comté de Québec: Sainte-Foy, en bas de la côte Ross, taillis près de la voie ferrée, 25 juillet 1973, J. Cayouette (73-613) et J.-P. Bernard (QFA).

Cette marguerite échappée de culture a l'aspect général d'un gros *C. leucanthemum* L., mais s'en distingue par ses grands capitules (jusqu'à 9 cm de diamètre), ses tiges presque pas ramifiées et ses feuilles à peine échancrées. Elle est souvent cultivée sous le nom de *C. maximum* Ramond, mais d'après Bailey et ses collaborateurs (1976), la plupart du matériel cultivé sous le nom de *C. maximum* représenterait l'hybride *C. × superbum* (prob. *C. lacustre* × *maximum*). Dans son traitement du genre *Leucanthemum* en Europe, Heywood (1976) place *L. maximum* (Ramond) DC. dans le complexe de *L. vulgare* Lam. (*C. leucanthemum* L.) et également *L. maximum* auct. comme synonyme de *L. adustum* (Kock) Gmel. et de *L. heterophyllum* (Willd.) DC. Notre récolte de Sainte-Foy ne correspond pas à ces deux derniers taxons qui ont des petits capitules (3,5 à 6 cm de diamètre) mais se rapproche du *L. maximum* (Ramond) DC. *sensu* Heywood par ses grands capitules (7 à 9 cm). Selon Heywood (1976), *L. maximum* est aussi cultivé comme plante ornementale mais d'après Villard (1971, p. 169), le *L. maximum* serait exclusivement une endémique des Pyrénées et ne se retrouverait pas dans des formes horticoles de la marguerite. Il a pu cependant être à l'origine de certaines marguerites cultivées comme par exemple la récolte que

nous signalons ici. Voilà pourquoi nous préférons suivre l'opinion de Bailey et de ses collaborateurs (1976). Kucyniak (1945) avait, pour le Québec, signalé une espèce cultivée et parfois échappée de culture, le *C. uliginosum* Pers. (*C. serotinum* L. dans Bailey *et al.* (1976)). Cette espèce ressemble au *C. × superbum* mais s'en distingue facilement par des ramifications sous chacun des capitules et par des feuilles fortement serrées.

Le *C. × superbum* n'a jamais été rapporté pour le Québec, ni même pour le Canada (Boivin, 1966b; Scoggan, 1979). Il est absent de la liste des plantes vasculaires d'Amérique du Nord de Kartesz & Kartesz (1980).

Notre récolte située tout près d'une voie ferrée provient peut-être de graines ou de souches jetées à partir de déchets de jardin. Nous n'avons pas depuis revu l'espèce à cet endroit, l'emplacement ayant été nivelé.

Cotoneaster acutifolia Turcz.

Comté de Québec: Sainte-Foy, Université Laval, spontané dans l'ancienne plantation de Joseph Vandal située au nord du campus, 22 juin 1982, J.-P. Bernard B82-42 (QFA). *Eodem*, spontané sous une haie plantée à l'est du Pavillon des Sciences de l'administration, 22 juin 1982, J.-P. Bernard B82-46 (QFA). *Eodem*, sous une haie au nord-est du Pavillon Vandry, 22 juin 1982, J.-P. Bernard B82-51b (QFA). Sainte-Foy, spontané sous les haies bordant le trottoir de l'entrée principale de l'École Notre-Dame du Sacré-Coeur située sur le boulevard Neilson, 22 juin 1982, J.-P. Bernard 82-41b (QFA). Université Laval, sous une haie au nord-est du Pavillon Vandry, 24 juillet 1982, J.-P. Bernard B82-110 (QFA).

Cette rosacée asiatique est fréquemment utilisée pour former des haies et des massifs. Elle est introduite au Canada depuis l'Alberta jusqu'en Ontario (Scoggan 1978a; Boivin, 1966c; Stevenson, 1965). Nos récoltes sont les premières au Québec à être signalées comme échappées de culture. Nous avons observé que dans les environs de Sainte-Foy, c'est l'un des arbustes ornementaux qui se resseme le plus facilement; il a aussi la faculté de marcotter naturellement quand les rameaux traînent sur le sol dans une plantation abandonnée.

Cotoneaster racemiflora (Desf.) K. Koch

Comté de Québec: Sainte-Foy, Université Laval, quelques jeunes individus spontanés sous une haie plantée de cette espèce au sud-est du Pavillon des Sciences de l'administration,

fruits rouges, 22 juin 1982, J.-P. Bernard B82-45 (QFA).

Le *Cotoneaster racemiflora* ressemble superficiellement au *C. melanocarpa* Lodd., qui a déjà été signalé pour les provinces des Prairies (Stevenson, 1965; Scoggan, 1978a), mais la couleur des fruits les distingue aisément: rouge chez *C. racemiflora*, noire chez *C. melanocarpa* (Rehder, 1940). Le *C. racemiflora* est d'origine asiatique. Il est employé dans les aménagements en haie et massif sur le campus de l'Université Laval. Même s'il se ressème naturellement, les pousses spontanées sont exposées continuellement à l'élimination par les travaux d'entretien et par la coupe du gazon. À notre connaissance, c'est la première fois que cet arbuste est mentionné comme échappé de culture en Amérique.

Dianthus plumarius L.

Comté de Duplessis: Rivière Moisie, camping Fernand Val, au bord de la rivière, en bordure de la sapinière, non loin de chalets, échappé de culture et persistant, 28 juillet 1979, J. Cayouette (J79-251) et M. Dubé (QFA).

Selon Maguire (1950), cet œillet vivace originaire du centre et du sud-est de l'Europe, s'échappe parfois des jardins et s'établit localement à quelques endroits en Nouvelle-Angleterre. Seymour (1969) le mentionne pour trois États voisins du Québec: Vermont, New Hampshire et Maine. Dans ce dernier État, il a été récemment signalé pour le comté d'Oxford, adjacent aux Cantons de l'Est (Campbell & Eastman, 1978, 1980). Au Canada, il a été signalé en Nouvelle-Écosse par Scoggan (1978a) et en Ontario (Ottawa, Rockliffe Park) par Rousseau (1971), qui le qualifie d'éphémérophyte. Il n'avait pas encore été mentionné pour le Québec; il en existe bien quelques spécimens dans les herbiers, mais sans indication qui puisse laisser croire à un statut d'échappé de culture. La récolte précitée provient de la Côte-Nord du Saint-Laurent, à un endroit et sous un climat assez inattendus pour un taxon apparemment thermophile. Il semblait bien persister à travers les *Cornus canadensis* et les *Polytrichum* spp.

Elaeagnus angustifolia L. var. *orientalis* (L.) Kuntze

Comté de Richmond: Danville, en milieu habité, dans un talus de remplissage colonisé par *Aster simplex*, *Asclepias syriaca*, échappé de culture, 31 juillet 1975, J. Cayouette 75-124

(QFA). — Comté de Québec: Sainte-Foy, Université Laval, dans un coin d'une pépinière abandonnée près de la Centrale d'énergie, 12 août 1975, J.-P. Bernard B75-608 (QFA) [2 récoltes].

Cet arbuste à feuilles argentées est fréquemment cultivé comme plante de haie et il en existe quelques récoltes dans les herbiers du Québec qui sont classées comme cultivées. Il n'a pas été signalé encore au Québec comme plante échappée de culture et les récoltes mentionnées plus haut ne laissent aucun doute sur leur statut. Dans le cas de la première récolte, l'arbuste poussait dans un talus au bord d'un ruisseau en compagnie de *Populus alba* L., à partir de repousses provenant de déchets de plantes cultivées; il en est de même pour la récolte de Sainte-Foy. Au Canada, il est présent en Colombie-Britannique, en Alberta, du Manitoba au sud de l'Ontario dans les comtés de York, de Middlesex et de Lincoln (Scoggan, 1979). Il est absent des Maritimes. En Nouvelle-Angleterre, il a été trouvé au Vermont (Seymour, 1969) et au Maine (Bean *et al.*, 1966). Ces mentions canadiennes et américaines ne précisent pas le statut variétal de l'arbuste. Nos récoltes s'identifient clairement au var. *orientalis* (L.) Kuntze par des feuilles elliptiques ou oblongues-ovées, souvent arrondies à la base, alors qu'elles sont étroites et cunéaires chez la variété typique (Rehder, 1940). Au moment de la récolte, les arbustes ne portaient ni fleurs ni fruits.

Lycium halimifolium Mill.

(= *L. chinense* Mill.)

Comté de Papineau: Montebello, plante prise à Buckingham en 1969 en un lieu inculte et plantée au jardin Charlebois, 51 rue Notre-Dame, Montebello, 28 septembre 1971, J. E. Charlebois 1328 (QUE) [Identifié par R. Cayouette].

Cette solanacée arbustive originaire d'Asie et du sud-est de l'Europe est couramment cultivée aux États-Unis et au Canada et se retrouve parfois le long des routes, dans les champs et les terrains vagues. Plusieurs auteurs distinguent le *Lycium halimifolium* du *L. chinense* mais s'il faut se fier à Cronquist (1959b), les caractères du *L. chinense* entrent bien dans l'éventail de variabilité du *L. halimifolium*; il renvoie donc *L. chinense* dans la synonymie de *L. halimifolium*, comme le fait également Scoggan (1979). Cependant, dans le catalogue de Kartesz & Kartesz (1980) on le retrouve sous *L. barbarum* L.

Sa répartition au Canada comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario (comtés de Durham et de Frontenac) ainsi que la Nouvelle-Écosse (Scoggan, 1979). Il est présent également en Nouvelle-Angleterre, au Vermont (entre autres Burlington), au Maine (sous *L. chinense*) et au New Hampshire (*L. chinense*) pour ne citer que les États voisins du Québec (Seymour, 1969).

La récolte de M. J.E. Charlebois à Montebello a été faite dans son jardin mais, selon ce botaniste amateur, il aurait trouvé le *Lycium* à Buckingham dans un terrain inculte et l'aurait transplanté dans son jardin. Nous n'avons pas présentement d'indication sur la localisation et la persistance de la colonie en provenance de Buckingham.

Rosa multiflora Thunb.

Comté de Québec: Sainte-Foy, Université Laval, à l'intérieur de l'érablière située au nord-est du Pavillon Casault, 22 septembre 1981, J.-P. Bernard B81-434 (QFA). *Eodem*, endroit un peu ouvert d'un boisé à l'est du Pavillon Lacerte, 22 septembre 1981, J.-P. Bernard B81-442 (QFA). *Eodem*, clairière de l'érablière à l'ouest du Pavillon Casault, 22 juin 1982, J.-P. Bernard B82-47 (QFA). Sainte-Foy, clairière du boisé situé à l'ouest du Centre commercial Place Laurier, 3 août 1982, J.-P. Bernard B82-150 (QFA).

Le *Rosa multiflora* est originaire de l'est de l'Asie. En Amérique du Nord, dans l'est des États-Unis, il s'échappe dans les clairières et le long des chemins (Fernald, 1950; Gleason, 1952) alors qu'au Canada, il n'était connu que du sud de l'Ontario (Scoggan, 1978a).

À l'Université Laval, le *R. multiflora* se trouve dans une plantation sise à l'extrémité nord du campus depuis 1949. Cette plantation est laissée à elle-même depuis de nombreuses années, mais les souches originelles existent toujours.

En ces dernières années, nous avons eu l'occasion de rencontrer le *R. multiflora* dans les clairières et même à l'intérieur de la plupart des boisés du campus de l'Université Laval. Il en est de même dans des habitats similaires des secteurs environnants de la banlieue de Québec (Sainte-Foy et Sillery). Il est évident qu'on ne peut considérer tous ces individus comme des *abandonnés après culture* et encore moins comme *résultant de déchets*, car la plupart d'entre eux se sont fort probablement développés

à partir d'akènes disséminées par les oiseaux. Nous avons fait les mêmes observations chez *Berberis thunbergii* DC. et *Lonicera × bella* Zabel, tant sur le campus de l'Université Laval qu'ailleurs.

Sanguisorba minor Scop. ssp. *minor*

Comté de Shefford: Sainte-Cécile-de-Milton, verger de M. Courtemanche, 15 juin 1976, R. Bernard s.n. (QFA).

La sous-espèce typique se reconnaît à son réceptacle glabre, réticulé et faiblement ailé (Nordborg, 1967).

Cette récolte provient de l'herbier d'un étudiant qui a recueilli la sanguisorbe avec une touffe de *Houstonia caerulea* L., dans un verger des Cantons de l'Est. Cette espèce n'a pas été mentionnée avec certitude pour le Québec, même si Fernald (1950) donne comme distribution «*Nova Scotia to Ontario*». Boivin (1966c) ne la signale pas pour le Québec. Scoggan (1978a) fait état d'une récolte de La Pocatière, comté de Kamouraska, mais doute de son statut de plante échappée de culture parce qu'elle provient d'un jardin. Cette rosacée est fréquemment utilisée comme plante fourragère et sa mention pour le Québec était attendue. En effet, on l'a retrouvée partout autour du Québec: en Ontario, au Nouveau-Brunswick (Scoggan, 1978a), au Maine et au Vermont (Seymour, 1969). Scoggan la mentionne aussi pour la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse. On risque de la retrouver comme adventice au bord des routes, des prairies et des champs cultivés si sa culture se répand (Rousseau, 1971).

Trifolium pannonicum Jacq.

Comté de l'Islet: Saint-Marcel, 46°54'N.-70°04'O., en avant de la cour du moulin à scie, une centaine de plants sur une surface d'environ 10 pieds carrés, 23 juillet 1981, S. St-Onge s.n. (QFA).

Ce sont les inflorescences jaune vif, d'une taille inhabituellement grande, de ce trèfle vivace d'origine européenne, qui ont attiré l'attention du collecteur. Cette espèce pubescente possède des folioles variant d'oblongues-lancéolées à elliptiques, plus longues et plus étroites que chez la plupart de nos autres espèces. À notre connaissance, aucune flore nord-américaine n'a encore mentionné la présence de cette espèce hors culture.

Elle est largement répandue dans les parties du centre-est et du sud-est de l'Europe,

alors qu'elle est occasionnellement cultivée ailleurs (Coombe, 1968). On la retrouve aussi en Asie (Uphof, 1968). Elle est cultivée comme plante ornementale (Bailey, 1929-1930) ou fourragère (Uphof, 1968). On a appris (C. Roy) récemment que cette espèce avait été introduite à Saint-Marcel par un producteur agricole comme plante fourragère depuis au-delà de 70 ans. Elle s'est répandue dans les environs et s'y maintient encore comme plante naturalisée.

Veronica latifolia L.
(= *V. teucrium* L.)

Comté de Québec: Québec, 762 de Longpré, terrain inculte, 16 juin 1965, T. Thi-Hoa s.n. (QFA) [Sub nom. *V. chamaedrys* L., révisé par J.-P. Bernard, 1972]. — Comté de Montmorency: Boischatel, en bordure du golf, échappée de culture et spontanée, 25 juin 1970, J.J. Desgagné s.n. (QFA) [Dét. L. Cinq-Mars, 1970].

La taxonomie de cette espèce que certains nomment *V. teucrium* L. est quelque peu contestée et nous nous référons sur ce point à l'opinion de Boivin (1972b) qui lui préfère l'appellation *V. latifolia*. On la retrouve sous le nom de *V. austriaca* L. ssp. *teucrium* (L.) D.A. Webb dans Kartesz & Kartesz (1980).

Cette espèce asiatique échappée de culture n'est pas mentionnée pour le Québec par Scoggan (1979). Il la mentionne cependant pour l'Ontario, Terre-Neuve et la Saskatchewan. Elle se retrouve en Nouvelle-Angleterre dans tous les États voisins du Québec (Seymour, 1969). Cette véronique a été signalée pour le Québec par Rouleau dans la 2^e édition de la *Flore Laurentienne* (Marie-Victorin, 1964) mais, d'après Boivin (comm. pers.) ce serait sur la foi d'une récolte de Cinq-Mars, Van den Hende & Bonneau 63-347, Frelighsburg, 13 juin 1963, (SFS, QFA, GH) qui a été révisée au *V. chamaedrys*. La mention de Legault & Brisson (1967) pour les Cantons de l'Est serait fondée sur cette même récolte. Les deux spécimens cités ci-dessus sont donc les deux premières mentions sûres pour le Québec de cette espèce qui ressemble superficiellement au *V. chamaedrys*. Elle s'en distingue aisément par le nombre de lobes du calice: 5 chez *V. latifolia* et 4 chez *V. chamaedrys* (Scoggan, 1979).

Éphémérophytes

Ce groupe est constitué en grande partie de plantes annuelles spontanées dans des

jardins ou en bordure de pelouses, apportées comme impuretés dans les semences. Le gazon posé en rouleaux porte également son cortège d'adventices de ce type. Ces plantes n'ont persisté qu'une saison seulement. On ne sait pas toujours si elles se seraient ressemées; certaines colonies ont été détruites en entier: travaux de construction, récolte de la totalité des spécimens. D'autres n'ont sans doute pas résisté à l'hiver. Ces plantes sont apparues spontanément dans les jardins (*Bothriochloa pertusa* et *Linaria maroccana*) ou dans les gazons (*Amsinckia menziesii*, *Apera interrupta*, *Deschampsia calycina* et *Ventenata dubia*). Quant à *Picris echioides*, il aurait été apporté par les eaux d'une rivière en crue et le seul spécimen présent a été récolté.

Ces plantes ne sont pas encore établies avec certitude au Québec. Leur présence mérite toutefois d'être signalée car elles peuvent se rencontrer à nouveau dans des circonstances similaires, suite à des impuretés de semences. Elles peuvent s'établir et même devenir des mauvaises herbes.

Amsinckia menziesii (Lehm.) Nels. & Macbr.

Comté de Québec: Saint-Émile-de-Québec, rue Renaud, quartier est du village, terrain de remplissage entre deux habitations, dans le matériel meuble provenant de déchets de gazon cultivé, avec *Rorippa islandica*, une vingtaine de plants, 1^{er} juillet 1977, J. Cayouette J77-7 (QFA, DAO) [Vérifié par B. Boivin 1979]. Sainte-Foy, paroisse Sainte-Geneviève, 3120 rue de la Paix, gazon, 7 août 1978, G. Ayotte 78-36 (QFA, DAO) [Vérifié par B. Boivin 1979]. *Eodem*, mauvaise herbe sur la pelouse autour de la maison, en petites touffes, une dizaine de spécimens, 1^{er} septembre 1978, G. Ayotte 78-132 (QFA).

Cette boraginacée qui ressemble superficiellement à un *Lappula* à petites fleurs jaunes est originaire de l'ouest du continent. Elle est indigène à partir de la Colombie-Britannique jusqu'au sud de la Californie (Ray & Chisaki, 1957). Plus au nord, elle est introduite jusqu'en Alaska et au Yukon, et vers l'est, jusqu'au sud du Manitoba (Boivin, 1966b, 1972b; Scoggan, 1979). On ne l'a jamais signalée à l'est du Manitoba. Dans le nord-est de l'Amérique, elle n'est mentionnée que par Fernald (1950) qui ne précise pas de localité. Elle est absente de la Nouvelle-Angleterre (Seymour, 1969) et on ne la retrouve pas dans les travaux de Gleason (1952), de Gleason & Cronquist (1963) pour le nord-est de l'Amérique. Cochrane

(1975) mentionne pour le Wisconsin *A. lycopoides* Lehm., un taxon voisin d'*A. menziesii*. Comme la taxonomie du genre *Amsinckia* est passablement contestée (Ray & Chisaki, 1957), il pourrait s'agir ici d'une mention d'*A. menziesii* pour cette région. Boivin (1972b), pour sa part, considère l'*A. lycopoides* comme un synonyme d'*A. menziesii*. L'*A. lycopoides* se retrouve même comme adventice en Europe (Chater, 1972b). Cette boraginacée semble être introduite avec les graines de semence de gazon et nous ne savons pas si elle va persister dans nos régions. La station de Saint-Émile a été détruite quelques mois après la récolte; celle de Sainte-Foy n'a pas été revue en 1979.

Apera interrupta (L.) Beauv.
(= *Agrostis interrupta* L.)

Comté de Missisquoi: Venise-en-Québec, gazon nouvellement ensemencé du terrain de golf, 23 juin 1979, J.-P. Bernard B79-87 (QFA, US) [Véifié par B. Boivin et T.R. Soderstrom].

Cette graminée eurasiatique d'origine imprécise est d'indigénat douteux dans la plupart des régions (Tutin, 1980). C'est une plante annuelle des milieux ouverts et sablonneux. Elle est une introduction assez récente en Amérique du Nord (St. John, 1937). Elle est bien établie aux États-Unis, à l'est des monts Cascades, en Oregón, en Idaho et au Montana (Hitchcock, 1969). Au Canada, on la retrouve en Colombie-Britannique (Hitchcock, 1935; Eastham, 1947; Hubbard, 1955; Scoggan, 1978b). Récentement, McNeill (1981) l'a signalée comme mauvaise herbe près de Burlington en Ontario. Au Québec, elle est observée pour la première fois en 1979, dans le gazon récemment ensemencé d'un terrain de golf à Venise-en-Québec; elle croissait plus ou moins abondamment en compagnie de deux autres plantes introduites: *Ventenata dubia* (Leers) Coss. & Dur. et *Plagiobothrys scouleri* (Hook. & Arn.) I.M. Johnston var. *penicillatus* (Greene) Cronq. Toutes les trois doivent être considérées comme des éphémères à Venise-en-Québec, car on ne les y a plus revues depuis 1980.

Bothriochloa pertusa (L.) Camus
(= *Andropogon pertusus* (L.) Wild.)

Comté de Papineau: Montebello, spontané dans un jardin parmi un semis d'autres espèces, 27 juillet 1972, J.E. Charlebois s.n. (QUE). *Eodem*, propriété Charlebois, 51 rue Notre-Dame, apparu spontanément au printemps 1972, 4 septembre 1972, J.E. Charlebois s.n.

(QUE) [Sub nom. *Andropogon perforatus* Trin. ex Fourn., révisé par Frank W. Gould, 1978].

Dans sa monographie du complexe *Andropogon* aux États-Unis, Gould (1967) subdivise ce taxon en 4 genres: *Schizachyrium*, *Bothriochloa*, *Andropogon* et *Dichanthium*.

Le *B. pertusa* se distingue d'une façon toute singulière de nos autres espèces de graminées par la présence, sur la glume inférieure des épillets sessiles, d'une dépression ronde et bien marquée, de la dimension d'un trou d'épingle. Cette graminée est originaire des régions tropicales et subtropicales d'Asie, d'Afrique et d'Australie. Elle a été introduite comme plante fourragère dans les Antilles et dans les ranchs du Mexique et du sud du Texas (Celarier & Harlan, 1955; Gould, 1957). Banks (1964) l'a signalée pour la Floride. Selon Gould (1975), elle ne persisterait comme plante spontanée que dans le sud du Texas.

Sa présence au Québec est surprenante. Elle n'a jamais été signalée auparavant, ni au Québec, ni au Canada (Scoggan, 1978b). Le récolteur mentionne que cette graminée a poussé spontanément dans son jardin parmi les semis d'autres espèces et qu'elle s'est répandue à vue d'œil. Tous les plants ont probablement été détruits l'hiver suivant. Dans leurs essais expérimentaux d'introduction de graminées fourragères en Oklahoma, Celarier & Harlan (1955) ont trouvé qu'aucun des plants de *B. pertusa* qui leur sont parvenus de toutes les parties des Tropiques n'étaient résistants à l'hiver. On ne risque donc pas de la voir se répandre sous nos latitudes, mais il est possible qu'elle apparaisse à l'occasion dans des semis et qu'elle se propage au moins pendant une saison.

Deschampsia calycina Presl
(= *D. danthonioides* (Trin.) Munro ex Benth.)

Comté de Québec: Sainte-Foy, Université Laval, en bordure d'une voie de sortie donnant sur la route du Vallon, à l'ouest du Pavillon Comtois, 10 juillet 1979, J.-P. Bernard B79-164 (QFA).

Cette graminée annuelle est généralement traitée par les auteurs sous le nom de *D. danthonioides* (Trin.) Munro ex Benth. (Hitchcock & Chase, 1951; Hultén 1968; Hitchcock, 1969; Scoggan, 1978b). Mais selon Boivin (1948), l'épithète de Presl est prioritaire d'un an sur celle de Trinius (*Aira danthonioides*, 1831 nec 1830). Il en indique ainsi les rai-

sons: «Pour ce qui est de la date de publication de l'*Aira danthonioides*, je me fie à ce que donne le *Catalogue of Scientific Papers* préparé par la Société Royale de Londres et le *Flora of Alaska and Yukon* de Hultén» (Boivin, 1948, p. 82). Cette espèce exclusivement américaine se distribue le long de la côte du Pacifique, y compris l'Alaska, le Yukon, la Colombie-Britannique, les États côtiers américains, le Mexique et le Chili. Sa mention pour l'Alberta semble résulter d'un *lapsus calami* (Boivin, 1981).

Cette graminée, nouvelle pour le Québec, a été trouvée dans du gazon en rouleau récemment posé. Sa présence est sans doute liée aux impuretés des semences de gazon importées.

Linaria maroccana Hooker f.

Comté de Lévis: Lévis, spontané dans une culture d'oignons, quelques plants, 8 août 1968, R. Cayouette 8999, 8999a (QUE).

Cette linaria ornementale annuelle est originaire d'Afrique du Nord (DeWolf Jr., 1956) et se retrouve à quelques endroits aux États-Unis et au Canada comme échappée de culture autour des jardins, mais se resème rarement (Boivin, 1972b). Au Canada, sa présence a été signalée en Colombie-Britannique, en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard (Boivin, 1966b). Au Québec, Doyon & Cayouette (1978) l'ont mentionnée pour le comté de Lévis, sur la foi de la récolte citée plus haut, mais n'indiquent pas qu'il s'agit d'une addition à la flore du Québec. Scoggan (1979) mentionne la récolte de l'Île-du-Prince-Édouard sous *L. maroccana* et celles de l'ouest du Canada sous *L. pinifolia* (Poir.) Thell., espèce voisine à peine distincte de *L. maroccana*. Fernald (1950) la donne pour la Nouvelle-Angleterre. Plus près du Québec, elle est mentionnée au Maine dans le comté de Hancock (Bean *et al.*, 1966) et au New Hampshire dans le sud-est du comté de Coös, comté voisin du Québec (Pease, 1964).

Sa présence spontanée dans un jardin de Lévis est liée à l'impureté des semences et non à une expansion à partir de plates-bandes de fleurs cultivées. Les quelques plants trouvés furent récoltés et on ne sait pas si la plante se serait ressemée.

Picris echioides L. var. *echioides*

Comté de Papineau: Montebello, champ inondé au printemps dernier par les eaux de

l'Outaouais, plante solitaire, 29 septembre 1974, J.E. Charlebois s.n. (QUE) [Identifié par R. Cayouette].

Cette composée originaire d'Eurasie est une adventice assez rare en Amérique du Nord. Aux États-Unis, on la retrouve, entre autres, dans quelques États de la Nouvelle-Angleterre, soit au Maine et au Vermont (Seymour, 1969) pour ne mentionner que les États voisins du Québec. Au Canada, elle a été récoltée en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario, dans les comtés de Wellington, de Welland et de Prince Edward (Scoggan, 1979). Scoggan (1979) signale également une ancienne récolte (1882) du sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Sa présence en Nouvelle-Écosse, quoique signalée par Groh & Frankton (1949), n'a pas été authentifiée jusqu'à maintenant par des spécimens d'herbier. Sa présence au Québec n'est signalée ici que par la récolte d'un seul spécimen apporté par les eaux de l'Outaouais en crue, comme le suggère son découvreur, M. J.E. Charlebois (*in litt.*).

Ventenata dubia (Leers) Coss. & Dur.

(= *Avena dubia* Leers)

Comté de Missisquoi: Venise-en-Québec, introduit avec de la semence à gazon dans la nouvelle section du terrain de golf récemment agrandi, en compagnie d'*Apera interrupta* (L.) Beauv. et de *Plagiobothrys scouleri* (Hook. & Arn.) I.M. Johnston var. *penicillatus* (Greene) Cronq., 23 juin 1979, J.-P. Bernard B79-86 (QFA, US) [Véifié par B. Boivin et T.R. Soderstrom].

Indigène dans le centre et le sud de l'Europe, cette graminée annuelle est apparue récemment comme mauvaise herbe dans les États américains de l'Idaho et de Washington (Hitchcock, 1969). Elle serait nouvelle pour le Canada, car elle n'a été signalée ni par Boivin (1967b), ni par Scoggan (1978b). À l'endroit de récolte, le semis du gazon fut fait tôt au printemps de 1979 et les éphémérophytes susmentionnées étaient reconnaissables dès la mi-juin.

Discussion

Indépendamment du regroupement des taxons utilisés plus haut, il est intéressant de noter que 9 d'entre eux n'ont jamais été signalés pour le Canada (Boivin, 1966-1967; Scoggan, 1978a, 1978b, 1979). Ce sont *Agalinis tenuifolia* f. *albiflora*, *Bothriochloa pertusa*, *Campanula latifolia*, *Chrysanthemum* × *superbum*, *Cotoneaster racemiflora*, *Elaea-*

gnus angustifolia var. *orientalis*, *Nonea versicolor*, *Trifolium pannonicum* et *Ventenata dubia*. Tout récemment Kartesz & Kartesz (1980) publiaient une liste des plantes vasculaires des États-Unis, du Canada et du Groenland. Cinq de nos mentions ne s'y retrouvent pas. Il s'agit d'*Antirrhinum orontium*, qui apparaît pourtant dans quelques flores régionales et dans la monographie de Pennell (1935), de *Chrysanthemum* × *superbum*, de *Cotoneaster racemiflora*, de *Nonea versicolor* et de *Trifolium pannonicum*.

Il est à noter que sept de nos taxons nouveaux pour le Québec se retrouvent dans la liste des plantes nuisibles du Canada de Alex et al. (1980): *Amaranthus powellii*, *Antirrhinum orontium*, *Arabidopsis thaliana*, *Lolium persicum*, *Lycium halimifolium*, *Matricaria recutita* (sous *M. chamomilla*) et *Sanguisorba minor*. Enfin, *Puccinellia nuttalliana* est considéré comme rare en Ontario (Argus & White, 1977).

Remerciements

Nous remercions tout spécialement monsieur B. Boivin de Québec (anciennement de l'Institut de recherches biosystématiques, Ottawa) qui a vérifié ou révisé la plupart des spécimens cités dans ce travail et qui nous a fourni quantité d'informations pertinentes sur la distribution canadienne des plantes et sur certains spécimens d'herbier. Les personnes suivantes ont aimablement accepté d'identifier ou de vérifier certains spécimens: M.E. Barkworth (maintenant au Utah State University, *Bromus*), B.R. Baum (Institut de recherches biosystématiques, Ottawa, *Antirrhinum*), G. Bernard (Montréal, *Agalinis*), R. Cayouette (ancien conservateur de l'Herbier du Québec, Québec, *Linaria*, *Lycium*, *Picris*), F.W. Gould (Texas A. & M. University, *Bothriochloa*), E. Lepage (†) (Rimouski, *Puccinellia*), T.R. Soderstrom (Smithsonian Institute, Washington, *Apera*, *Ventenata*). Nous sommes reconnaissants également aux personnes suivantes qui nous ont transmis leurs récoltes ou des spécimens intéressants qui leur sont parvenus de tiers: S. Brisson (†) (Université de Sherbrooke, *Arctium*, *Rubus*); R. Cayouette (*Linaria* et les récoltes de M.J.E. Charlebois de Montebello: *Bothriochloa*, *Lycium*, *Picris*, ainsi que la correspondance), P. Morisset (Univ. Laval, *Matricaria*). P. Morisset a lu et commenté une première version du manuscrit. Nous remercions également les conservateurs des herbiers cités plus haut pour nous avoir rendu possible l'accès à leurs collections.

Nos remerciements s'adressent enfin à l'évaluateur anonyme (n° 2) dont les commentaires et suggestions ont amené la refonte du manuscrit.

Références

- ALEX, J.F., R. CAYOUILLE & G.A. MULLIGAN, 1980. Noms populaires et scientifiques des plantes nuisibles du Canada. — Agric. Canada, Dir. rech., Ottawa, Publ. n° 1397, 132 p.
- ARGUS G.W. & D.J. WHITE, 1977. Les plantes vasculaires rares de l'Ontario. — Syllogeus, n° 14, 66 p.
- BAILEY, L.H., 1929-1930. The standard cyclopedia of horticulture, Vol. 3. — Macmillan, New York, p. 2423-3639.
- BAILEY, L.H., E.Z. BAILEY & THE STAFF OF THE L.H. BAILEY HORTORIUM, 1976. Hortus third: a concise dictionary of the plants cultivated in the United States and Canada. — Macmillan, New York, 1290 p.
- BAILLARGEON, G., 1981. Zonation et modification de la composition de la flore vasculaire dans une région urbaine: la colline de Québec. — Thèse M. Sc., Univ. Laval, Québec, 206 p.
- BANKS, D.J., 1964. Notes on *Paspalum minus* and *Andropogon pertusus* in the United States. — Rhodora, 66: 273-274.
- BEAN, R.C., C.D. RICHARDS & F. HYLAND, 1966. Check-list of the vascular plants of Maine. — Bull. Josselyn bot. Soc. Me, Orono, Maine, no. 8, 71 p.
- BERNARD, G., 1970. La flore de l'île Perrot (Comté de Vaudreuil, Québec). — Mémoire M. Sc., Univ. Montréal, 474 p.
- BOIVIN, B., 1948. Centurie de plantes canadiennes. — Naturaliste can., 75: 77-84.
- BOIVIN, B., 1955. Études batologiques. II. Sous-genre *Idaeobatus* Focke. — Bull. Soc. bot. Fr., 102: 237-238.
- BOIVIN, B., 1966-1967. Énumération des plantes du Canada. — Provancheria, n° 6 (Mémoires de l'Herbier Louis-Marie, Université Laval, Québec). Extrait du Naturaliste can., vol. 93-94.
- BOIVIN, B., 1966a. Énumération des plantes du Canada. III. Herbidées, 1^{re} partie: Digitatae, Dimerae, Liberae. — Naturaliste can., 93: 583-646.
- BOIVIN, B., 1966b. Énumération des plantes du Canada. IV. Herbidées, 2^e partie: Connatae. — Naturaliste can., 93: 989-1063.
- BOIVIN, B., 1966c. Énumération des plantes du Canada II. Lignidées. — Naturaliste can., 93: 371-437.
- BOIVIN, B., 1967a. Connecting vowels in epithets of latin origin. — Rhodora, 69: 451-455.
- BOIVIN, B., 1967b. Énumération des plantes du Canada. VI. Monopsides, (2^e partie). — Naturaliste can., 94: 471-528.
- BOIVIN, B., 1967c. Énumération des plantes du Canada. VII. Résumé statistique et régions adjacentes. — Naturaliste can., 94: 625-655.
- BOIVIN, B., 1967d. Flora of the Prairie provinces. — Phytologia, 15: 329-446. Réimprimé dans

- Provancheria (Mémoires de l'Herbier Louis-Marie, Univ. Laval, Québec), n° 2, 202 p.
- BOIVIN, B., 1968. Flora of the Prairie provinces. Part 2. Digitatae, Dimerae, Liberae. — *Phytologia*, 17: 58-112. Réimprimé dans *Provancheria* (Mémoires de l'Herbier Louis-Marie, Univ. Laval, Québec), n° 3, 185 p.
- BOIVIN, B., 1972a. Flora of the Prairie provinces. Part 3. Connatae. — *Phytologia*, 23: 1-140. Réimprimé dans *Provancheria* (Mémoires de l'Herbier Louis-Marie, Univ. Laval, Québec), n° 4, 224 p.
- BOIVIN, B., 1972b. Flora of the Prairie provinces. Part 3. Connatae. — *Phytologia*, 22: 315-398. Réimprimé dans *Provancheria* (Mémoires de l'Herbier Louis-Marie, Univ. Laval, Québec), n° 4, 224 p.
- BOIVIN, B., 1980. Survey of Canadian herbaria. — *Provancheria* (Mémoires de l'Herbier Louis-Marie, Univ. Laval, Québec), n° 10, 187 p.
- BOIVIN, B., 1981. Flora of the Prairie provinces. Part 5. Gramineae. — *Provancheria* (Mémoires de l'Herbier Louis-Marie, Univ. Laval, Québec), n° 12, 108 p.
- BOR, N.L., 1968. Gramineae. — In C.C. Townsend, E. Guest & A. Al-Rawi (eds.), *Flora of Iraq*, Vol. 9. Min. Agric., Republic of Iraq, Baghdad, 588 p.
- BOR, N.L., 1970. Gramineae. — In K.H. Rechinger (ed.), *Flora Iranica*, Vol. 70. — Akademische Druck, Graz, 573 p. + 72 plates.
- BRITTON, N.L., 1890. On the naming of «Form» in the New Jersey catalogue. — *Bull. Torrey bot. Club*, 17: 121-126.
- CAMPBELL, C.S. & L.M. EASTMAN, 1978. Contributions to the vascular flora of Oxford County, Maine. — *Rhodora*, 80: 309-316.
- CAMPBELL, C.S. & L.M. EASTMAN, 1980. Flora of Oxford County, Maine. — *Life Sci. Agric. Exp. Stn* (Univ. Maine, Orono), Tech. Bull., no. 99, 244 p.
- CAYOUILLE, R., 1979. Études sur la flore du Saguenay, fascicule 1, Equisetaceae à Gramineae. — *Mini. Agric. Québec, Serv. Rech. Défense des cultures, Herbier du Québec*. Miméographié.
- CELARIER, R.P. & J.R. HARLAN, 1955. Studies on Old World Bluestems. — *Oklahoma A. & M. College, Div. Agric., Exp. Stn, Tech. Bull.*, no. T-58, 31 p.
- ČEŠKA, A. & O. ČEŠKA, 1980. Additions to the flora of British Columbia. — *Can. Fid Nat.*, 94: 69-74.
- CHATER, A.O., 1972a. *Nonea* Medicus. — Pages 102-103 in T.G. Tutin, V.H. Heywood, N.A. Burges, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters & D.A. Webb (eds.), *Flora Europaea*. Vol. 3. Cambridge University Press, Cambridge, 370 p.
- CHATER, A.O., 1972b. *Amsinckia* Lehm. — Page 110 in T.G. Tutin, V.H. Heywood, N.A. Burges, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters & D.A. Webb (eds.), *Flora Europaea*. Vol. 3. Cambridge University Press, Cambridge, 370 p.
- COCHRANE, T.S., 1975. Notes on the flora of Wisconsin. I. New and corrected distribution records of Boraginaceae. — *Michigan Bot.*, 14: 115-123.
- CODY, W.J., 1980. *Wolffia columbiana* (Lemnaeaceae), Water-meal, new to Manitoba. — *Can. Fid Nat.*, 94: 193-194.
- COOMBE, D.E., 1968. *Trifolium* L. — Pages 157-172 in T.G. Tutin, V.H. Heywood, N.A. Burges, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters & D.A. Webb (eds.), *Flora Europaea*. Vol. 2. Cambridge University Press, Cambridge, 455 p.
- COUNTRYMAN, W.D., 1968. *Wolffia* in New Hampshire. — *Rhodora*, 70: 491.
- CRONQUIST, A., 1959a. *Plagiobothrys* F. & M. — Pages 236-243 in C.L. Hitchcock, A. Cronquist & M. Ownbey. *Vascular plants of the Pacific Northwest, Part 4*. Univ. Washington Press, Seattle, 510 p.
- CRONQUIST, A., 1959b. *Lycium* L. — Pages 284-285 in C.L. Hitchcock, A. Cronquist & M. Ownbey. *Vascular plants of the Pacific Northwest, Part 4*. Univ. Washington Press, Seattle, 510 p.
- CRONQUIST, A., 1980. Vascular flora of the southeastern United States, Vol. 1. Asteraceae. — Univ. N. Carolina Press, Chapel Hill, 261 p.
- DESCHÊNES, J.-M., 1983. L'inventaire des mauvaises herbes dans nos principales cultures. — *Bull. Agric. Montréal*, 66 (janvier): 10-13.
- DEWOLF, G.P., Jr., 1956. Notes on cultivated Scrophulariaceae 3. *Linaria*. — *Baileya*, 4: 102-114.
- DORE, W.G., 1957. *Wolffia* in Canada. — *Can. Fid Nat.*, 71: 10-16.
- DORE, W.G. & J. McNEILL, 1980. Grasses of Ontario. — *Agric. Canada, Res. Br., Monograph* no. 26, 566 p.
- DOYON, D. & R. CAYOUILLE, 1978. Liste annotée des plantes du comté de Lévis, Québec. — *Agric. Québec, Serv. Rech. Défense des cultures, Mém. no. 1*, 119 p.
- EASTHAM, J.W., 1947. Supplement to 'Flora of southern British Columbia' (J.K. Henry). — *B.C. Prov. Mus. Spec. Publ.*, no. 1, 119 p.
- EATON, R.J., 1958. Some interesting records from eastern Massachusetts. — *Rhodora*, 60: 316-320.
- ERSKINE, D.S., 1961. The plants of Prince Edward Island. — *Can. Dept. Agr., Publ. no. 1088*, 270 p.
- FARWELL, O.A., 1921. Notes on the Michigan flora. III. — *Rep. Michigan Acad. Sci.*, 22: 177-185.
- FERGUSON, I.K., 1972. *Verbascum* L. — Pages 205-216 in T.G. Tutin, V.H. Heywood, N.A. Burges, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters & D.A. Webb (eds.), *Flora Europaea*.

- Vol. 3. Cambridge University Press, Cambridge, 370 p.
- FERNALD, M.L., 1919. *Rubus idaeus* and some of its variations in North America. — *Rhodora*, 21: 89-98.
- FERNALD, M.L., 1950. Gray's manual of botany. 8th ed. — American Book Co., New York, 1632 p.
- FOWLER, J., 1885. Preliminary list of the plants of New Brunswick. — *Bull. Nat. Hist. Soc. N.-B.*, 4: 8-84.
- FRANKTON, C. & G.A. MULLIGAN, 1974. Les mauvaises herbes du Canada. — *Min. Agric. Canada, Ottawa, Publ. n° 948*, 218 p.
- GLEASON, H.A., 1952. The new Britton and Brown illustrated flora of the northeastern United States and adjacent Canada, 3 vol. — N.Y. Botanical Garden, 482 p., 655 p., 589 p.
- GLEASON, H.A., & A. CRONQUIST, 1963. Manual of vascular plants of northeastern United States and adjacent Canada. — D. Van Nostrand, New York, 810 p.
- GOULD, F.W., 1957. New north american *Andropogons* of subgenus *Amphilophis* and a key to those species occurring in the United States. — *Madroño*, 14: 18-29.
- GOULD, F.W., 1967. The grass genus *Andropogon* in the United States. — *Brittonia*, 19: 70-76.
- GOULD, F.W., 1975. The grasses of Texas. — Texas A. & M. Univ. Press, 653 p.
- GROH, H. & C. FRANKTON, 1949. Canadian weed survey, seventh report, 1948, including cumulative index to reports 1-7. — Canada Dept. Agric., Sci. Serv., Div. Bot. Plant Path. Ottawa, 144 p.
- HANF, M., [1970]. Les adventices et leurs plantules. — La Maison Rustique, Paris, 347 p.
- HEISER, C.B., 1976. The sunflower. — Univ. Oklahoma Press, Norman, 198 p.
- HEYWOOD, V.H., 1976. *Leucanthemum* Miller. — Pages 174-177 in T.G. Tutin, V.H. Heywood, N.A. Burges, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters & D.A. Webb (eds.), *Flora Europaea*. Vol. 4. Cambridge Univ. Press, Cambridge, 505 p.
- HINDS, H.R., 1981. Vascular plants new to the flora of New Brunswick. — *Naturaliste can.*, 108: 139-142.
- HITCHCOCK, A.S., 1935. Manual of the grasses of the United States. — U.S. Dept. Agric., Misc. Publ., no. 200, 1040 p.
- HITCHCOCK, A.S. & A. CHASE, 1951. Manual of the grasses of the United States, ed. 2. — U.S. Dept. Agric., Misc. Publ., no. 200, 1051 p.
- HITCHCOCK, C.L., 1961. *Astragalus* L. — Pages 197-272 in C.L. Hitchcock & A. Cronquist. Vascular plants of the Pacific Northwest, Part 3. Univ. Washington Press, Seattle, 614 p.
- HITCHCOCK, C.L., 1969. Gramineae. — Pages 384-725 in C.L. Hitchcock, A. Cronquist & M. Ownbey. Vascular plants of the Pacific Northwest, Part 1. Univ. Washington Press, Seattle, 914 p.
- HOLMGREN, P.K., W. KEUKEN & E.K. SCHOFIELD, 1981. Index Herbariorum. Part 1: the herbaria of the world, seventh edition. — Bohn, Scheltema & Holkema, Utrecht, 452 p.
- HOUSE, H.D., 1923. Report of the state botanist. Nomenclatural notes regarding certain New York state plants. — *Bull. N.Y. St. Mus.*, 243: 58-70.
- HUBBARD, W.A., 1955. The grasses of British Columbia. — B.C. Prov. Mus. Handb., no. 9, 205 p.
- HULTÉN, E., 1968. Flora of Alaska and neighboring territories. — Stanford Univ. Press, Stanford, California, 1008 p.
- HULTÉN, E., 1971. The circumpolar plants. II. Dicotyledons. — *Almqvist & Wiksell, Stockholm*, 463 p.
- KARTESZ, J.T. & R. KARTESZ, 1980. A synonymized checklist of the vascular flora of the United States, Canada, and Greenland. (The biota of North America, vol. 2). — Univ. N. Carolina Press, Chapel Hill, 500 p.
- KAY, Q.O.N., 1976. *Chamomilla* S.F. Gray. — Page 167 in T.G. Tutin, V.H. Heywood, N.A. Burges, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters & D.A. Webb (eds.), *Flora Europaea*. Vol. 4. Cambridge Univ. Press, Cambridge, 505 p.
- KUCYNIK, J., 1945. *Chrysanthemum uliginosum* Pers. adventive in Québec. — *Rhodora*, 47: 389-390.
- LANDOLT, E., 1981. Distribution pattern of the family Lemnaceae in North Carolina. — *Veröff. geobot. Inst., Zürich*, 77: 112-148.
- LANDOLT, E. & O. WILDI, 1977. Ökologische Felduntersuchungen bei Wasserlinsen (Lemnaceae) in den südwestlichen Staaten der USA. — *Ber. geobot. Forsch. Inst. Rübel, Zürich*, 44: 104-146.
- LEGAULT, A. & S. BRISSON, 1967. Liste des plantes supérieures des Cantons de l'Est. — Univ. de Sherbrooke, mimeo., 28 p.
- LONG, R.W., 1966. Biosystematics of *Helianthus nuttallii* complex (Compositae). — *Brittonia*, 18: 64-79.
- MACBRIDE, J.F., 1915. A white-flowered *Spiraea tomentosa*. — *Rhodora*, 17: 142-143.
- MAGUIRE, B., 1950. Studies in the Caryophyllaceae IV. — *Rhodora*, 52: 233-245.
- MARIE-VICTORIN, F., 1964. Flore laurentienne. 2^e éd. révisée par E. Rouleau. — Les Presses de l'Université de Montréal, 925 p.
- MCNEILL, J., 1981. *Apera*, Silky-Bentor Windgrass, an important weed genus recently discovered in Ontario, Canada. — *Can. J. Pl. Sci.*, 61: 479-485.
- MCNEILL, J. & W.G. DORE, 1976. Taxonomic and nomenclatural notes on Ontario grasses. — *Naturaliste can.*, 103: 553-567.

- MOHLENBROCK, R.H. & D.K. EVANS, 1974. Illinois field and herbarium studies. — *Rhodora*, 76: 460-470.
- NORDBORG, G., 1967. The genus *Sanguisorba* section *Poterium*. Experimental studies and taxonomy. — *Opera botanica*, no. 16, 166 p.
- PEASE, A.S., 1964. A flora of northern New Hampshire. — New England bot. Club, Cambridge, Mass., 278 p.
- PENNELL, F.W., 1935. The Scrophulariaceae of eastern temperate North America. — *Acad. Nat. Sci. Philadelphia*, Monogr. no. 1, 650 p.
- POPOV, M.G., 1974. *Nonea* Medic. — Pages 237-257 in B.K. Shishkin (ed.). Flora of the U.S.S.R. Vol. 19. Translated from Russian, Israel Program for Scientific Translations, Jerusalem, 563 p.
- RAUSCHERT, S., 1974. Nomenklatorische Probleme in der Gattung *Matricaria* L. — *Folia geobot. phytotax.*, Praha, 9: 249-260.
- RAY, P.M. & H.F. CHISAKI, 1957. Studies on *Amsinckia*. I. A synopsis of the genus, with a study of heterostyly in it. — *Am. J. Bot.*, 44: 529-536.
- RAYMOND, M., 1950. Esquisse phytogéographique du Québec. — *Mém. Jard. bot. Montréal*, n° 5, 147 p.
- REHDER, A., 1940. Manual of cultivated trees and shrubs hardy in North America, 2nd ed. — Macmillan, New York, 996 p.
- REHDER, A., 1942. New species, varieties and combinations from the collections of the Arnold Arboretum. — *J. Arnold Arbor.*, 23: 377-381.
- ROLAND, A.E. & E.C. SMITH, 1969. The flora of Nova Scotia, 2nd ed. — *Proc. N.S. Inst. Sci.*, 26: 1-238, 277-743.
- ROLLINS, R.C., 1981. Weeds of the Cruciferae (Brassicaceae) in North America. — *J. Arnold Arbor.*, 62: 517-540.
- ROUSSEAU, C., 1971. Une classification de la flore synanthropique du Québec et de l'Ontario II. Liste des espèces. — *Naturaliste can.*, 98: 697-730.
- SAUER, J.D., 1967. The grain amaranths and their relatives: a revised taxonomic and geographic survey. — *Ann. Mo. bot. Gdn*, 54: 103-137.
- SCOGGAN H.J., 1978a. The flora of Canada. Part 3, Dicotyledoneae (Saururaceae to Violaceae). — *Natn. Mus. nat. Sci. Publ. Bot.*, no. 7, p. 547-1115.
- SCOGGAN, H.J., 1978b. The flora of Canada. Part 2, Pteridophyta, Gymnospermae, Monocotyledoneae. — *Natn. Mus. nat. Sci. Publ. Bot.*, no. 7, p. 93-545.
- SCOGGAN, H.J., 1979. The flora of Canada. Part 4, Dicotyledoneae (Loasaceae to Compositae). — *Natn. Mus. nat. Sci. Publ. Bot.*, no. 7, p. 1117-1711.
- SEYMOUR, F.C., 1969. The flora of New England. — Charles E. Tuttle Co. Publ., Rutland, Vermont, 596 p.
- SHETLER, S.G., 1963. A checklist and key to the species of *Campanula* native or commonly naturalized in North America. — *Rhodora*, 65: 319-337.
- SOPER, J.H., 1962. Some genera of restricted range in the carolinian flora of Canada. — *Trans. R. Can. Inst.*, 70: 3-56.
- STEVENSON, G.A., 1965. Notes on the more recently adventive flora of the Brandon area, Manitoba. — *Can. Fld Nat.*, 79: 174-177.
- STEYERMARK, J.A., F.A. SWINK & J.W. THIERET, 1957. Plants new to Illinois and Indiana and Chicago region. — *Rhodora*, 59: 31-33.
- ST. JOHN, H., 1937. Flora of southeastern Washington and adjacent Idaho. — Students Book Corp., Pullman, Washington, 531 p.
- SUOMINEN, J., 1979. The grain immigrant flora of Finland. — *Acta bot. fenn.*, no. 111, 108 p.
- TOMAN, J. & F. STARY, 1965. *Matricaria chamomilla* oder *Matricaria recutita*? — *Taxon*, 14: 224-228.
- TUTIN, T.G., 1980. *Apera* Adanson. — Pages 172-173 in T.G. Tutin, V.H. Heywood, N.A. Burges, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters & D.A. Webb (eds.). *Flora Europaea*. Vol. 5. Cambridge Univ. Press, Cambridge, 452 p.
- UPHOF, J.C.T., 1968. Dictionary of economic plants, ed. 2. — Verlag von J. Cramer, New York, 591 p.
- VILLARD, M., 1971. Contribution à l'étude cytologique et cytogénétique du genre *Leucanthemum* Adans. em. Briq. et Cav. — *Ber. schweiz. bot. Ges.*, 80: 96-188.
- WEAVER, S.E. & E.L. McWILLIAMS, 1980. The biology of canadian weeds. 44. *Amaranthus retroflexus* L., *A. powellii* S. Wats. and *A. hybridus* L. — *Can. J. Pl. Sci.*, 60: 1215-1234.
- WYNNE-EDWARDS, V.C., 1941. *Wolffia punctata* Griseb. in Québec. — *Can. Fld Nat.*, 55: 110.

ISSN 0459-9799
DÉPÔT LÉGAL, 1984: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
